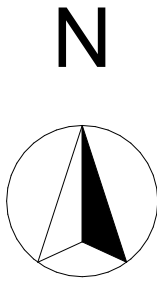
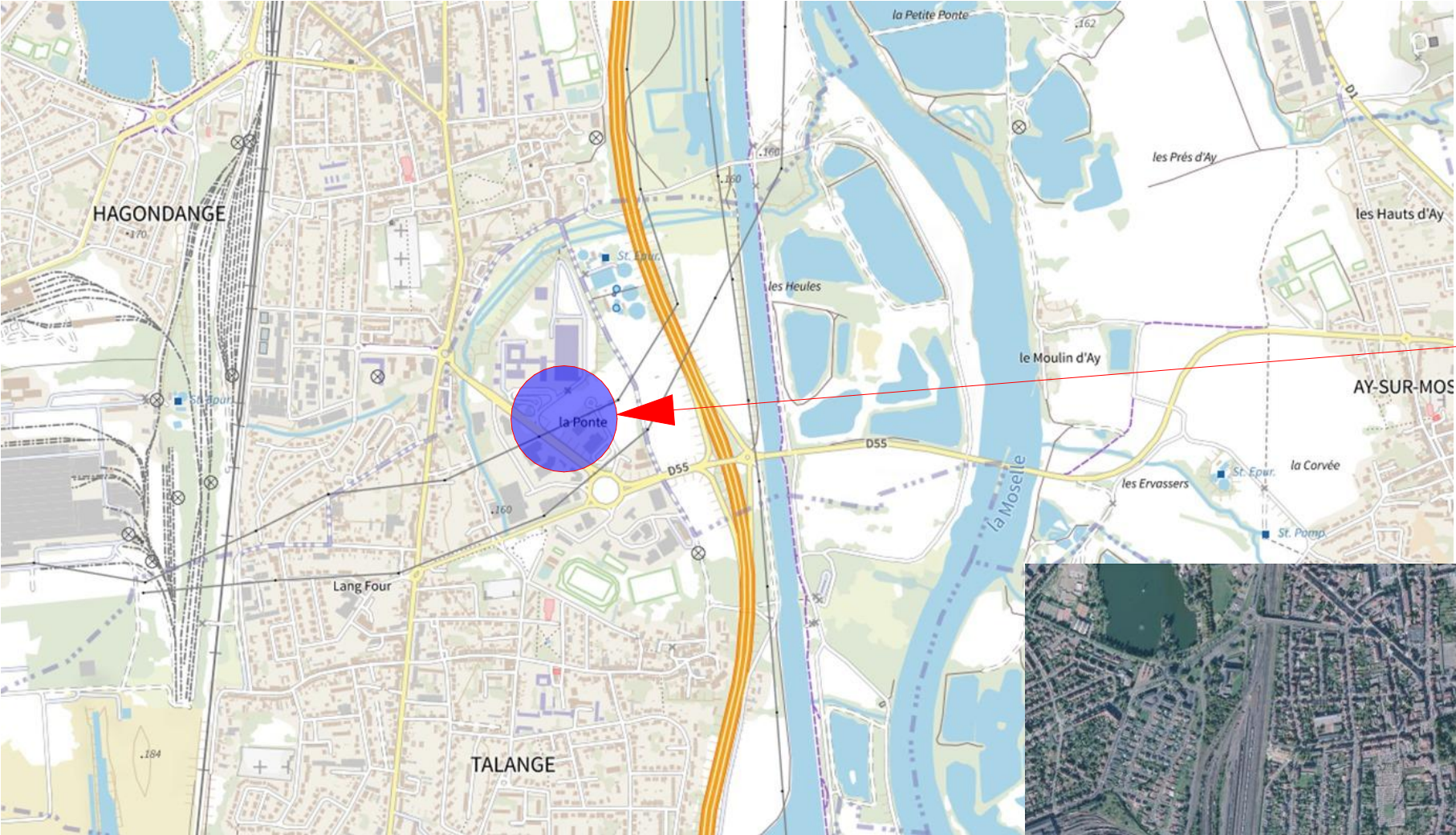
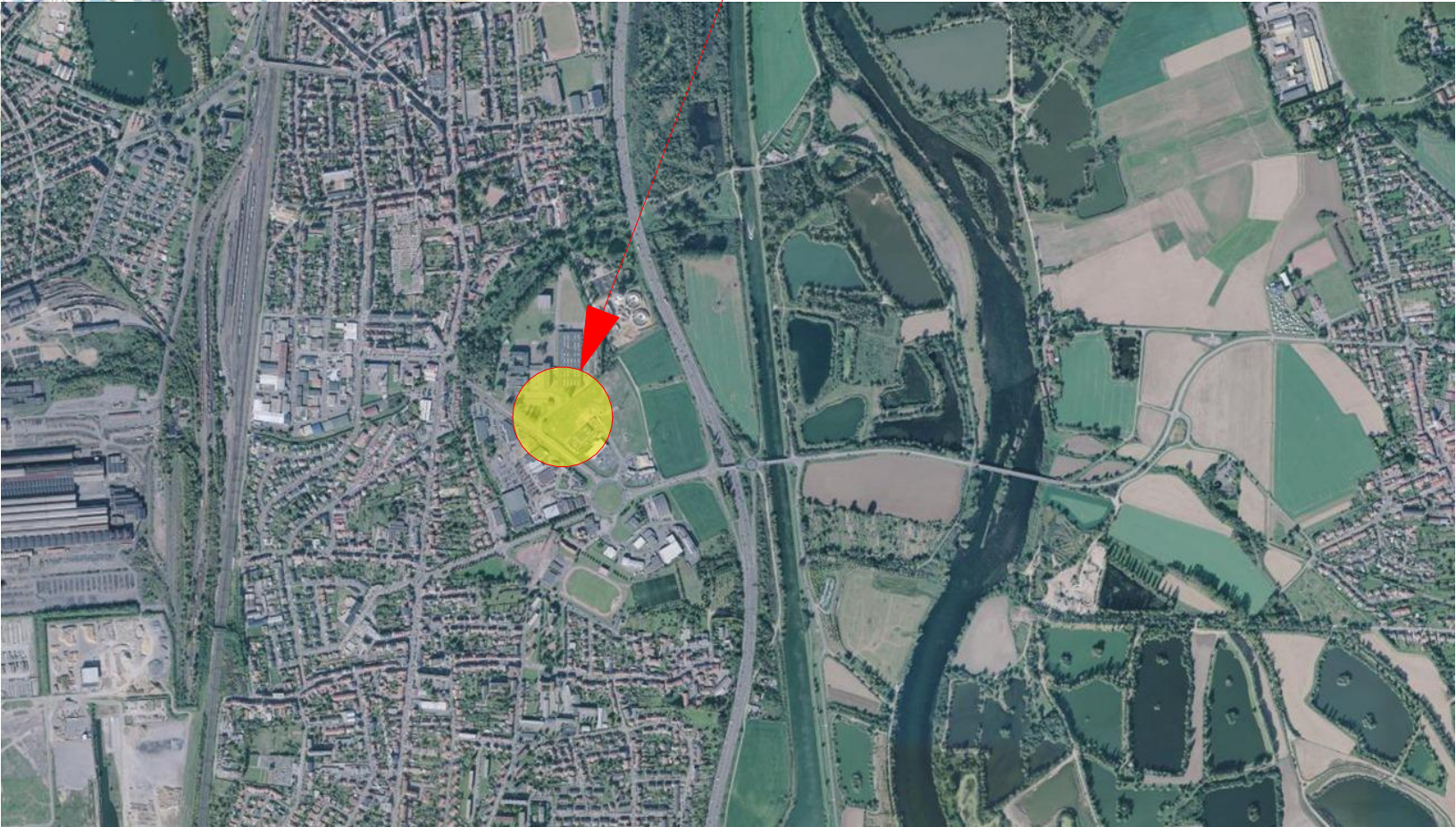


[illegible]



PROJET



MAGASIN : TALANGE Zone de la Ponte		TYPE MAGASIN: T14FR	Type de Surface		Désignation	nombre ou m²	Type de Surface		m²	Eléments relatifs au PLU		PLU	Projet	Eléments relatifs au PLU		PLU	Projet	PHASE		APD		
DR : LIDL SNC Z.A. de la Planchette MONTOTY-FLANVILLE 57465			1. Nombre de places de parking			120	10. Surface totale des espaces verts		2792	1. Espaces plantés :					8. Clôtures		-	Néant	DATE		N° PLAN INDICE	
			dont nombre de places PMR			3	- % d'espaces verts				9. Bassin de rétention		SP	27%	10. Couleurs imposées (RAL)		-	81,5m³	19/09/2025		ind15	
			dont nombre de places véhicules			3	- % d'espaces libres plantés				11. Surface parement de façade		SP	-	12. Surface panneaux composites		-	383m²				
			dont nombre de places véhicule électrique			6	- nombre d'arbres				13. Surface autre revêtement		SP	41	14. Hauteur maximale des constructions		-	122m²				
DESIGNATION :		dont nombre de places sous ombrières			18	dont Surface Aires de stationnement (voir le calcul loi ALUR PC20)		4545	2. Implantation des constructions :					15. Type de toiture		-	mono pan	ECHELLE :		ARCHITECTE :		
		dont nombre de places en enrobée			-	12. Surface photovoltaïque en toiture		787	- par rapport aux voies		6m	19m		16. Hauteur, nombre et emplacement de mâts dits drapeaux		-	-					
		dont nombre de places en pavés drainants			120	13. Surface ombrières photovoltaïques		-	- par rapport aux limites séparatives		0ou3m	-		17. Zone PGRI et/ou PPRI		-	-					
					-	14. Surface terrain initial		9509	3. Places de stationnement :					18. Zone PLU		1AUX	-					
					-	15. Emprise au sol		2 384	- voiture		SP	120		19. Zone SCOT		-	-					
					-	16. Surface totale des enseignes		8.00	- vélo (le cas échéant)		10	10		20. Volume déblais		-	2040 m³					
					-	17. Surface de la façade commerciale		661	SURFACE DE VENTE		1658	733		21. Volume remblais		-	0 m³					
					-	SURFACE DE VENTE		1 507	RELEMENTAIRE		-	-		Presence de tourne à gauche (axe principale)		-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		2211	- loi Alur		60%	25%		En entrée		-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		1 439	- loi SRU		-	5°		En sortie		-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		4503	- autres		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		95	4. Emprise au sol maximale CES : % du terrain		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	5. Toiture : pente		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	6. Zone constructible		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					
					-	SURFACE DE VENTE		545	7. Ratio volume bâtiment réalisable		-	-				-	-					

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
MOSELLE

Commune :
TALANGE

Section : 2
Feuille : 000 2 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

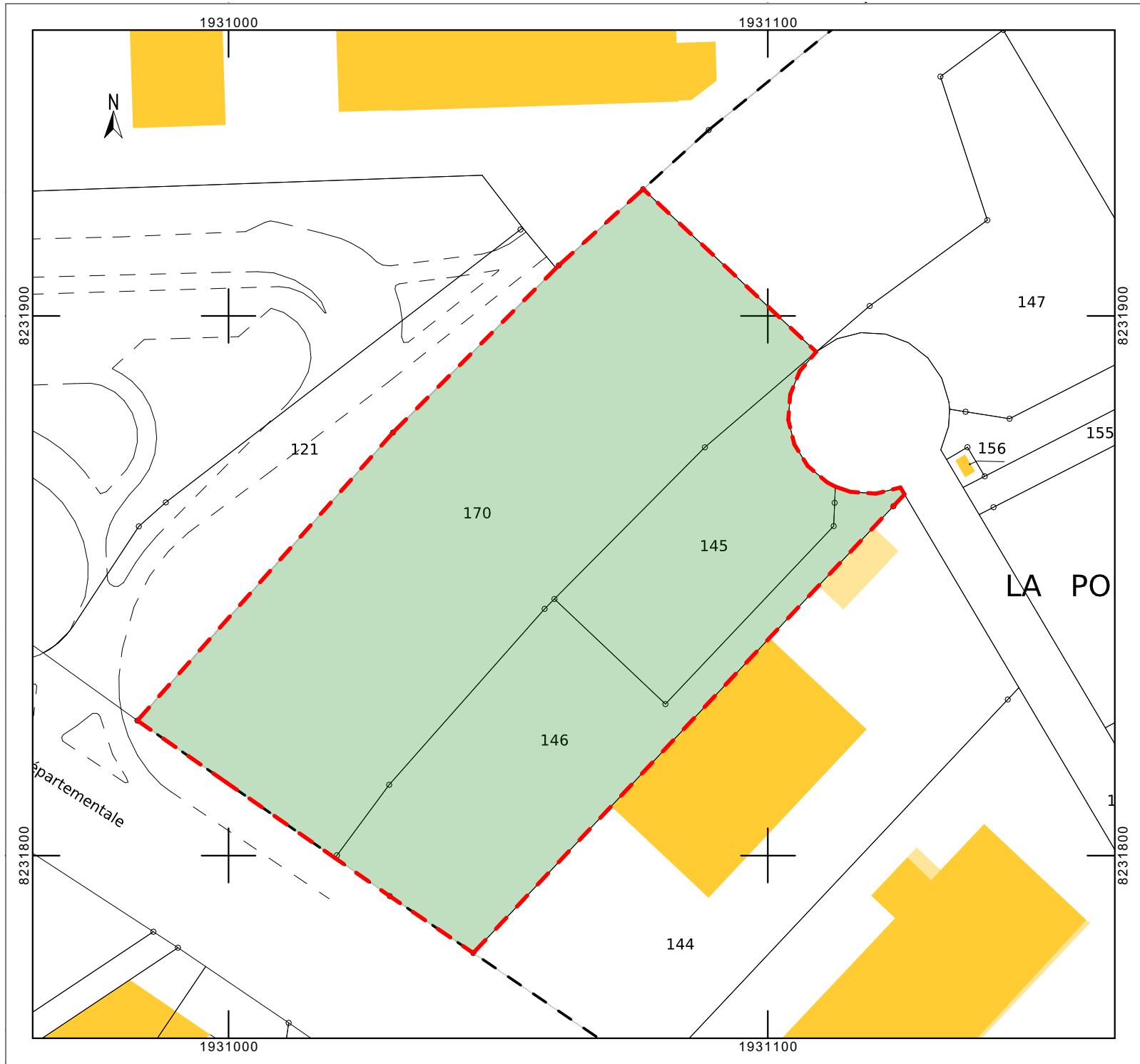
Date d'édition : 12/05/2021
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre
des impôts foncier suivant :
Metz
8 rue des Clercs 57035
57035 METZ CEDEX 01
tél. 03 87 55 81 45 -fax
ptgc.moselle@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics



MAGASIN :
TALANGE
Zone de la Ponte

DR :
LIDL SNC
Z.A. de la Planchette
MONTOTY-FLANVILLE 57465

DESIGNATION :

Cadastre

TYPE MAGASIN:

T14FR

Type de Surface	Désignation	nombre ou m²
1. Nombre de places de parking		120
	dont nombre de places PMR	3
	dont nombre de places famille	3
	dont nombre de places véhicule électrique	6
	dont nombre de places pré-équipées élec	18
	dont nombre de places sous ombrières	-
	dont nombre de places en enrobée	-
	dont nombre de places en pavés drainants	120
2. Surface du parking couvert	Aire de circulation des PL incluse	-
3. Surface du parking non couvert (enrobée)	Aire de circulation des PL incluse	4103
4. Surface de l'aire de circulation du camion	(le cas échéant)	-
5. Surface de places de stationnement et voirie DRAINANT	(uniquement pour les projets dans la région administrative de l'Île de France)	1553
6. Surface de places de stationnement et voirie ENROBÉE		-
7. Surfaces ARTIFICIALISEES	AVANT projet	9475
	APRÈS projet	6834
8. Surfaces PERMEABLES	AVANT projet	9509
	APRÈS projet	4503
9. Surface rampe de quai béton		95

Type de Surface	m²
10. Surface totale des espaces verts	2792
dont Surface effective des EV	-
11. Surface totale des VRD	4225
dont Surface VRD stationnement	3916
dont Surface Aires de stationnement (voir le calcul loi ALUR PC2d)	4545
12. Surface photovoltaïque en toiture	787
13. Surface ombrières photovoltaïques	-
14. Surface terrain initial	9509
15. Emprise au sol	2 384
16. Surface totale des enseignes	8.00
17. Surface de la façade commerciale	661
SURFACE DE VENTE REGLEMENTAIRE	1 507
SURFACE DE PLANCHER (article R*112-2 du Code de l'urbanisme) (surface taxable)	2211
SURFACE DE VENTE LIDL MUR A MUR	1 439
SURFACE D'ENTREPOT/RESERVES	545

SP=Sans Prescription

Eléments relatifs au PLU	PLU	Projet	Eléments relatifs au PLU	PLU	Projet
1. Espaces plantés : - % d'espaces verts - % d'espaces libres plantés - nombre d'arbres	SP SP SP	27% - 41	8. Clôtures 9. Bassin de rétention 10. Couleurs imposées (RAL) 11. Surface parement de façade 12. Surface panneaux composites 13. Surface autre revêtement 14. Hauteur maximale des constructions	- - - - - - 14	Néant 81,5m³ - - - 383m² 122m² 6.80
2. Implantation des constructions : - par rapport aux voies - par rapport aux limites séparatives	6m 0ou3m	19m -	15. Type de toiture 16. Hauteur, nombre et emplacement de mâts dits drapeaux 17. Zone PGRI et/ou PPRI 18. Zone PLU 19. Zone SCOT 20. Volume déblais 21. Volume remblais	- - - - - - SP	- - - - - - mono pan
3. Places de stationnement : - voiture - vélo (le cas échéant)	SP 10	120 10	Présence de tourne à gauche (axe principale) En entrée En sortie	Oui ☒	Non ☐
3.1 Limitations - loi Alur - loi SRU - autres	1658 - - -	733 - - -			
4. Emprise au sol maximale CES : % du terrain	60% -	25% 5°			
5. Toiture : pente	-	-			
6. Zone constructible	-	-			
7. Ratio volume bâtiment réalisable	-	-			

PHASE
APD

DATE
19/09/2025

N° PLAN
ind15

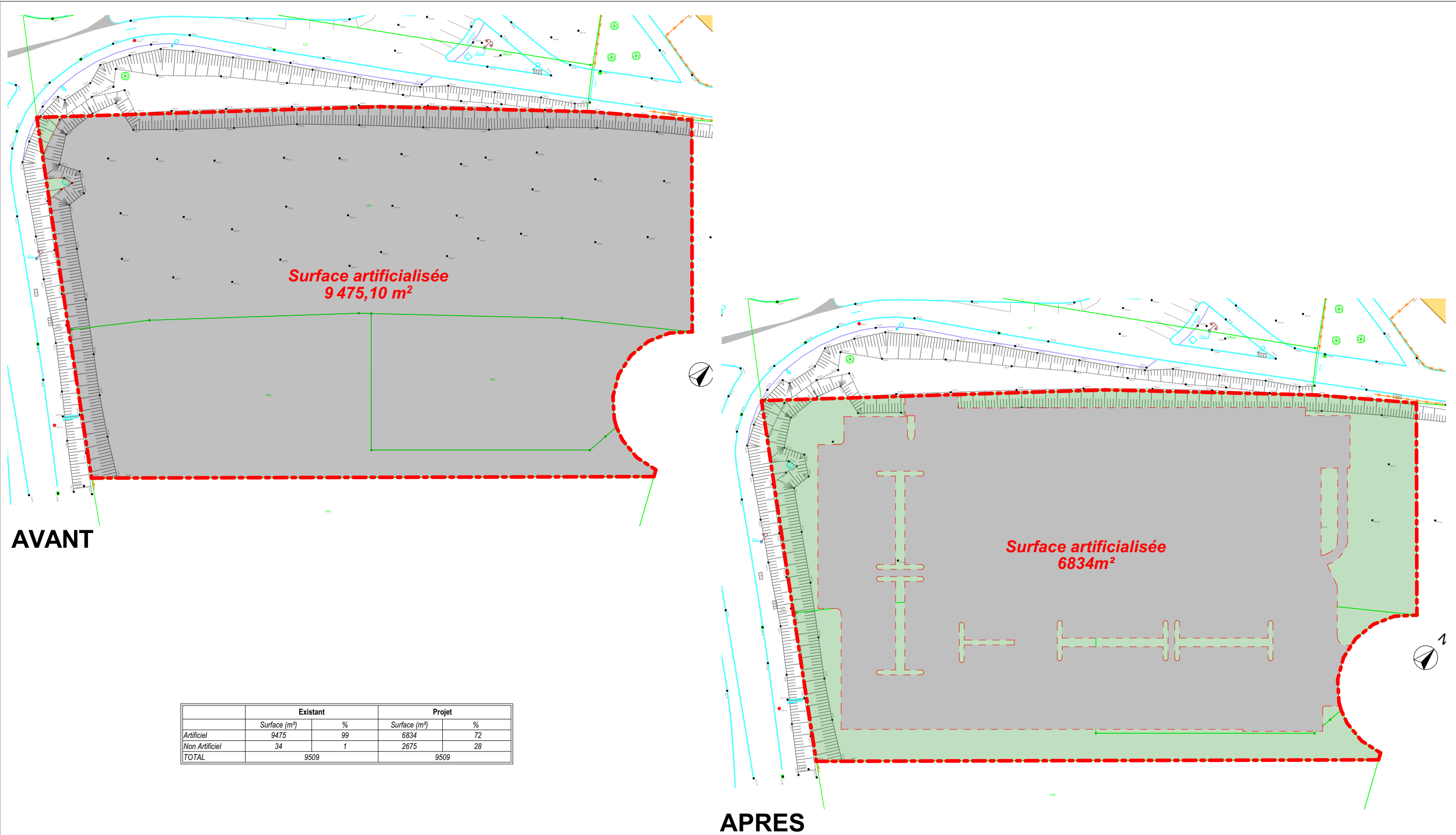
ECHELLE :

ARCHITECTE :

CODIM EST

Zone de la Ponte
57525 TALANGE
Tél 03.87.50.71.64
codimest@r2codim.fr





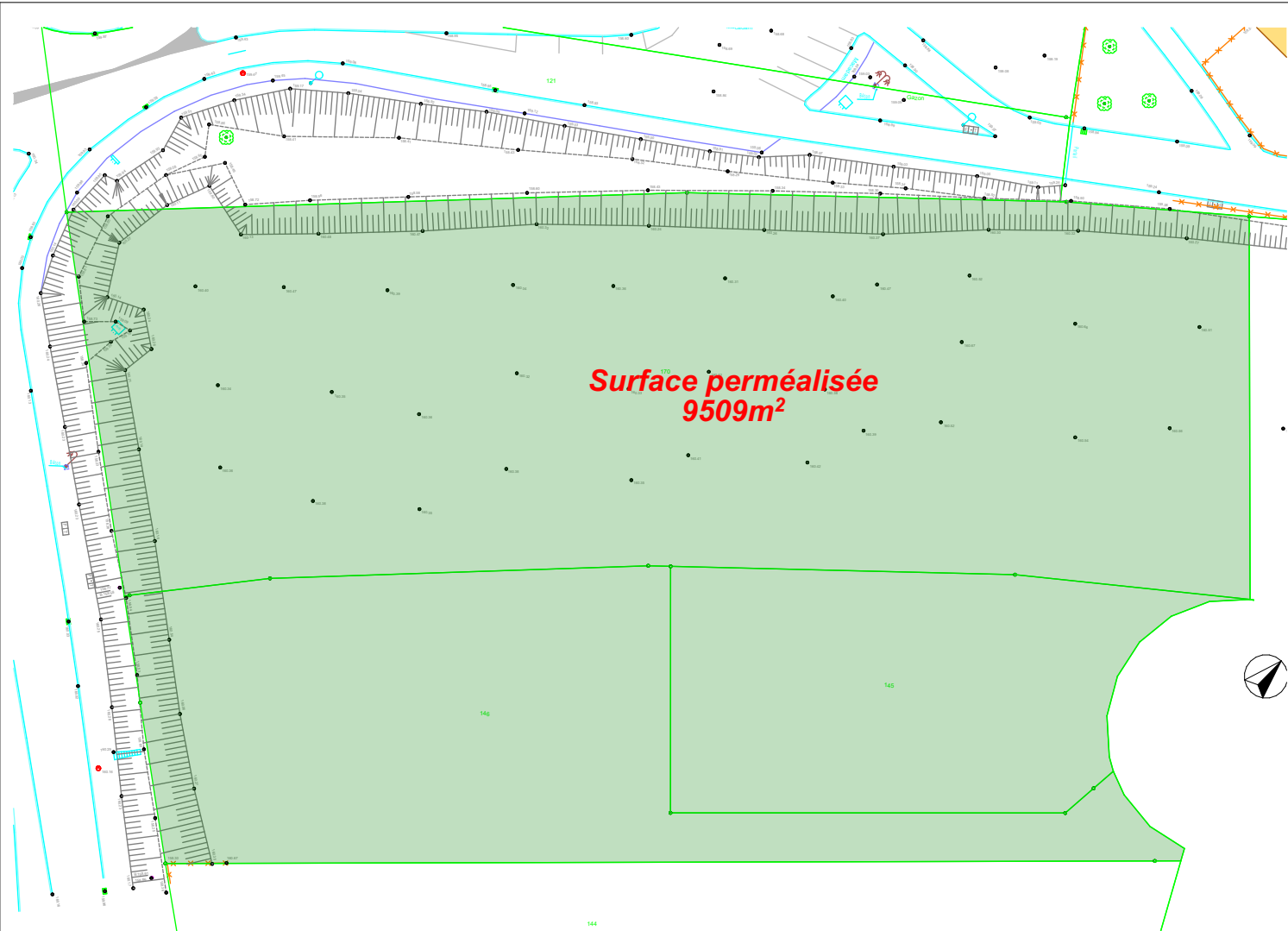
	Existant		Projet	
	Surface (m²)	%	Surface (m²)	%
Artificiel	9475	99	6834	72
Non Artificiel	34	1	2675	28
TOTAL	9509		9509	

	MAGASIN : TALANGE Zone de la Ponte		T14FR	Type de Surface	Désignation	nombre ou m²	Type de Surface	m²	Eléments relatifs au PLU		PLU	Projet	Eléments relatifs au PLU		PLU	Projet	PHASE			
	DR : LIDL SNC Z.A. de la Planchette MONTOTY-FLANVILLE 57465			TYPE MAGASIN: T14FR		1. Nombre de places de parking		120	10. Surface totale des espaces verts	2792	1. Espaces plantés :		SP	27%	8. Clôtures	-	-	Néant	APD	
						dont nombre de places PMR		3	dont Surface effective des EV	-	- % d'espaces verts		SP	-	9. Bassin de rétention	-	-	81,5m³	DATE 19/09/2025	N° PLAN ind15
						dont nombre de places famille		3	11. Surface totale des VRD	4225	- % d'espaces libres plantés		SP	-	10. Couleurs imposées (RAL)	-	-	-		
						dont nombre de places véhicule électrique		6	dont Surface VRD stationnement	3916	- nombre d'arbres		SP	41	11. Surface parement de façade	-	-	-		
						dont nombre de places pré-équipées élec		18	dont Surface Aires de stationnement (voir le calcul loi ALUR PC2d)	4545	2. Implantation des constructions :		6m	19m	12. Surface panneaux composites	-	-	383m²		
	dont nombre de places sous ombrières			-	12. Surface photovoltaïque en toiture	787	- par rapport aux voies		0ou3m	-	13. Surface autre revêtement	-	-	122m²						
	dont nombre de places en enrobée			-	13. Surface ombrières photovoltaïques	-	- par rapport aux limites séparatives				14. Hauteur maximale des constructions	14	-	6,80	ECHELLE : 1:750					
	dont nombre de places en pavés drainants			120	14. Surface terrain initial	9509	3. Places de stationnement : - voiture		SP	120	15. Type de toiture	SP	-	mono pan						
	2. Surface du parking couvert	Aire de circulation des PL incluse		-	15. Emprise au sol	2 384	- vélo (le cas échéant)		SP	10	16. Hauteur, nombre et emplacement de mâts dits drapeaux	-	-	-						
3. Surface du parking non couvert (enrobée)	Aire de circulation des PL incluse	4103	16. Surface totale des enseignes	8.00	17. Surface de la façade commerciale	661	10	10	17. Zone PGRI et/ou PPRI	-	-	-								
4. Surface de l'aire de circulation du camion (uniquement pour les projets dans la région administrative de l'île de France)	(le cas échéant)	-	17. Surface de la façade commerciale	661	SURFACE DE VENTE REGLEMENTAIRE	1 507	1658	733	18. Zone PLU	-	-	-								
DESIGNATION : Analyse ZAN				5. Surface de places de stationnement et voirie DRAINANT		1553	SURFACE DE VENTE	1 507	- loi Alur	-	-	-	19. Zone SCOT	-	-	-				
				6. Surface de places de stationnement et voirie ENROBEE		-	SURFACE DE PLANCHER (article R*112-2 du Code de l'urbanisme) (surface taxable)	2211	- loi SRU	-	-	20. Volume déblais	-	-	2040 m³					
				7. Surfaces ARTIFICIALISEES	AVANT projet	9475	SURFACE DE VENTE LIDL MUR A MUR	1 439	- autres	-	-	21. Volume remblais	-	-	0 m³					
				8. Surfaces PERMEABLES	AVANT projet	6834	SURFACE D'ENTREPOT/RESERVES	545	4. Emprise au sol maximale CES : % du terrain	60%	25%	Presence de tourne à gauche (axe principale)		Oui	Non					
				9. Surfaces PERMEABLES	AVANT projet	9509			5. Toiture : pente	-	5°	En entrée	☒	☐						
9. Surfaces PERMEABLES	APRES projet	4503			6. Zone constructible	-	-	En sortie	☐	☐										
9. Surfaces PERMEABLES	APRES projet	4503			7. Ratio volume bâtiment réalisable	-	-													
9. Surface rampe de quai béton		95																		



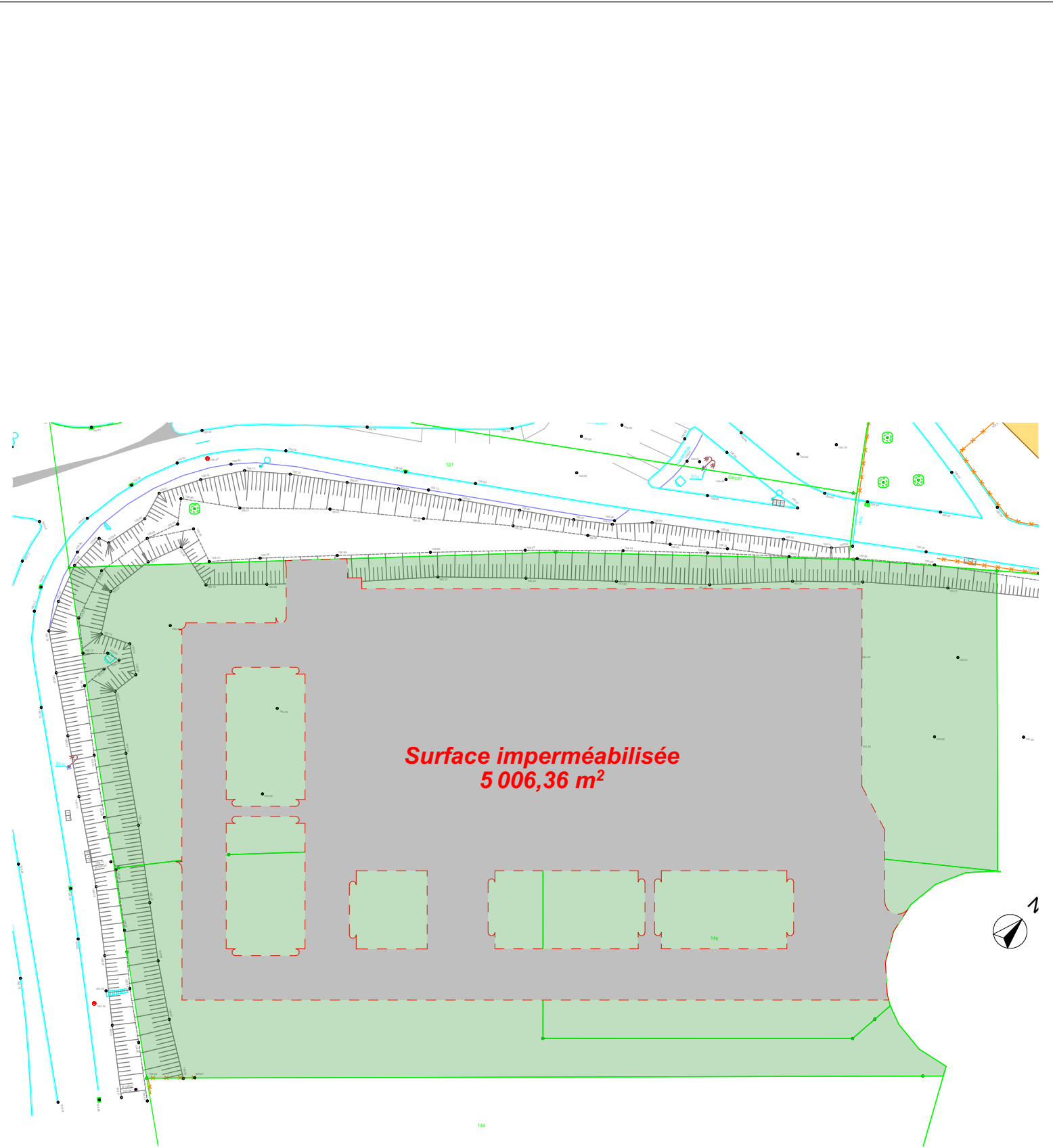
CODIM EST

Zone de la Ponte
57525 TALANGE
Tél 03.87.50.71.64
codimest@r2lcodim.fr



AVANT

	Existant		Projet	
	Surface (m²)	%	Surface (m²)	%
Perméables	9509	100	4503	47
Non Perméables	0	0	5006	53
TOTAL	9509		9509	



APRES



MAGASIN :
TALANGE
Zone de la Ponte

DR :
LIDL SNC
Z.A. de la Planchette
MONTOTY-FLANVILLE 57465

DESIGNATION :

Analyse Perméabilisation

TYPE MAGASIN:

T14FR

Type de Surface	Désignation	nombre ou m²
1. Nombre de places de parking		120
	dont nombre de places PMR	3
	dont nombre de places famille	3
	dont nombre de places véhicule électrique	6
	dont nombre de places pré-équipées élec	18
	dont nombre de places sous ombrières	-
	dont nombre de places en enrobée	120
	dont nombre de places en pavés drainants	-
2. Surface du parking couvert	Aire de circulation des PL incluse	-
3. Surface du parking non couvert (enrobée)	Aire de circulation des PL incluse	4103
4. Surface de l'aire de circulation du camion	(le cas échéant)	-
	(uniquement pour les projets dans la région administrative de l'île de France)	
5. Surface de places de stationnement et voirie DRAINANT		1553
6. Surface de places de stationnement et voirie ENROBEE		-
7. Surfaces ARTIFICIALISEES	AVANT projet	9475
	APRES projet	6834
8. Surfaces PERMEABLES	AVANT projet	9509
	APRES projet	4503
9. Surface rampe de quai béton		95

Type de Surface	m²	Eléments relatifs au PLU
10. Surface totale des espaces verts	2792	
		dont Surface effective des EV
	4225	- % d'espaces verts
11. Surface totale des VRD	3916	- % d'espaces libres plantés
dont Surface VRD stationnement	4545	- nombre d'arbres
dont Surface Aires de stationnement		(voir le calcul loi ALUR PC2d)
12. Surface photovoltaïque en toiture	787	
13. Surface ombrières photovoltaïques	-	
14. Surface terrain initial	9509	
15. Emprise au sol	2 384	
16. Surface totale des enseignes	8.00	
17. Surface de la façade commerciale	661	
SURFACE DE VENTE REGLEMENTAIRE	1 507	
SURFACE DE PLANCHER (article R*112-2 du Code de l'urbanisme) (surface taxable)	2211	
SURFACE DE VENTE LIDL MUR A MUR	1 439	
SURFACE D'ENTREPOT/RESERVES	545	

SP=Sans Prescription					
PLU	Projet	Eléments relatifs au PLU	PLU	Projet	
		8. Clôtures	-	Néant	
		9. Bassin de rétention	-	81,5m³	
		10. Couleurs imposées (RAL)	-	-	
		11. Surface parement de façade	-	-	
		12. Surface panneaux composites	-	383m²	
		13. Surface autre revêtement	-	122m²	
		14. Hauteur maximale des constructions	14	6.80	
		15. Type de toiture	SP	mono pan	
		16. Hauteur, nombre et emplacement de mâts dits drapeaux	-	-	
		17. Zone PGRI et/ou PPRI	-	-	
		18. Zone PLU	1AUX	-	
		19. Zone SCOT	-	-	
		20. Volume déblais	-	2040 m³	
		21. Volume remblais	-	0 m³	
		Présence de tourne à gauche (axe principale)	Oui	Non	
		En entrée	☒	☐	
		En sortie	☒	☐	

PHASE
APD

DATE
19/09/2025

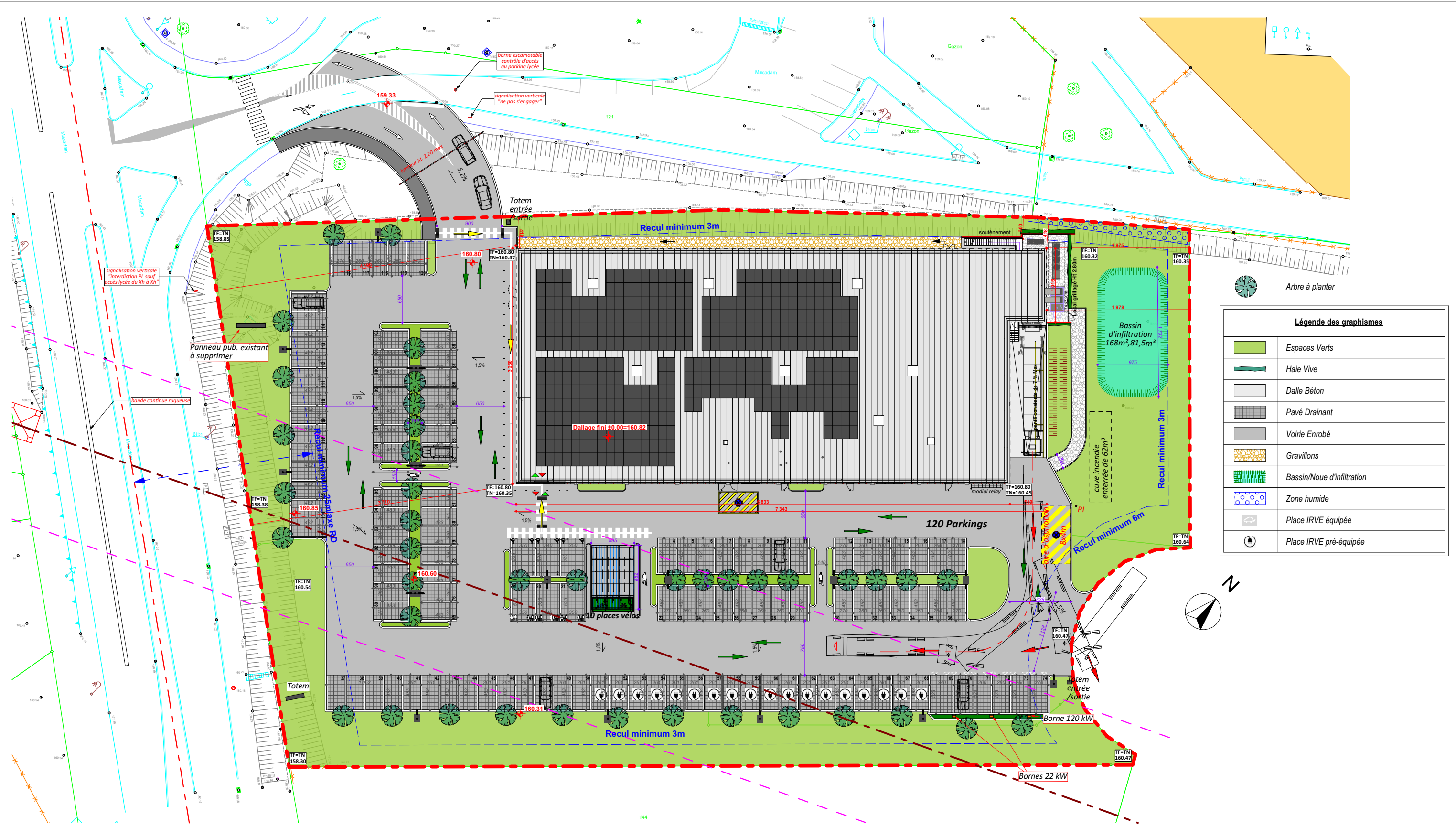
N° PLAN
ind15

INDICE

ECHELLE :
1:750

ARCHITECTE :
CODIM EST

Zone de la Ponte
57525 TALANGE
Tél 03.87.50.71.64
codimest@r2lcodim.fr



MAGASIN :
TALANGE
Zone de la Ponte

DR :
LIDL SNC
Z.A. de la Planchette
MONTROY-FLANVILLE 57465

DESIGNATION :
Plan masse projet 1/500

TYPE MAGASIN:
T14FR

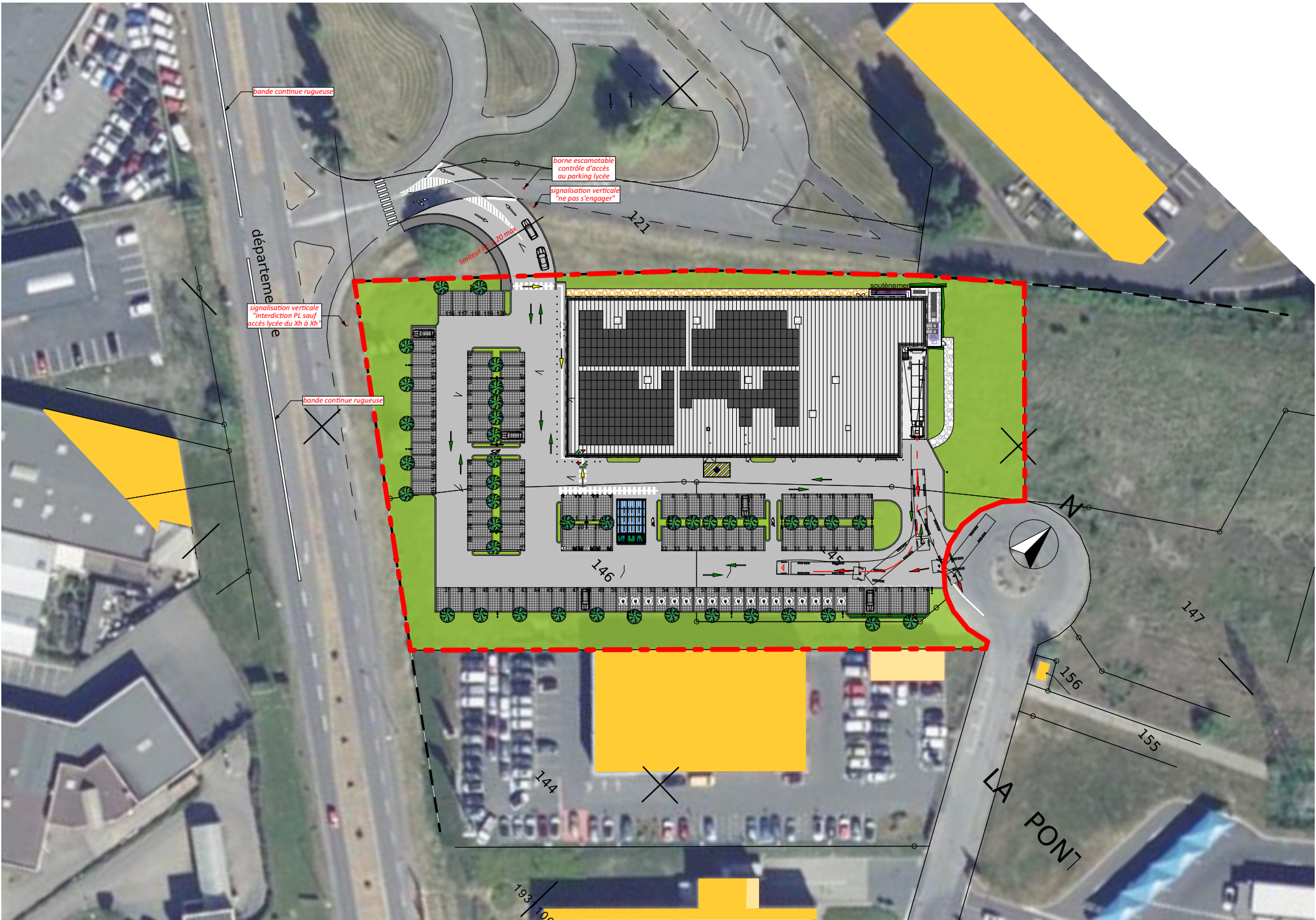
Type de Surface	Désignation	nombre ou m²
1. Nombre de places de parking		120
	dont nombre de places PMR	3
	dont nombre de places famille	3
	dont nombre de places véhicule électrique	6
	dont nombre de places pré-équipées élec	18
	dont nombre de places sous ombrières	-
	dont nombre de places en enrobée	-
	dont nombre de places en pavés drainants	-
2. Surface du parking couvert	Aire de circulation des PL incluse	-
3. Surface du parking non couvert (enrobée)	Aire de circulation des PL incluse	4103
4. Surface de l'aire de circulation du camion	(le cas échéant)	-
5. Surface de places de stationnement et voirie DRAINANT	(uniquement pour les projets dans la région administrative de l'Île de France)	1553
6. Surface de places de stationnement et voirie ENROBÉE		-
7. Surfaces ARTIFICIALISEES	AVANT projet	9475
	APRÈS projet	6834
8. Surfaces PERMEABLES	AVANT projet	9509
	APRÈS projet	4503
9. Surface rampe de quai béton		95

Type de Surface	m²	Eléments relatifs au PLU
10. Surface totale des espaces verts	2792	1. Espaces plantés : - % d'espaces verts - % d'espaces libres plantés - nombre d'arbres
11. Surface totale des VRD	4225	2. Implantation des constructions : - par rapport aux voies - par rapport aux limites séparatives
dont Surface VRD stationnement	3916	3. Places de stationnement : - voiture - vélo (le cas échéant)
(voir le calcul loi ALUR PC2d)	4545	3.1 Limitations - loi Alur - loi SRU - autres
12. Surface photovoltaïque en toiture	787	4. Emprise au sol maximale CES : % du terrain
13. Surface ombrières photovoltaïques	661	5. Toiture : pente
14. Surface terrain initial	9509	6. Zone constructible
15. Emprise au sol	2 384	7. Ratio volume bâtiment réalisable
16. Surface totale des enseignes	8.00	
17. Surface de la façade commerciale	1 507	
SURFACE DE VENTE REGLEMENTAIRE	2211	
SURFACE DE PLANCHER		
(article R*112-2 du Code de l'urbanisme) (surface taxable)		
SURFACE DE VENTE LIDL MUR A MUR	1 439	
SURFACE D'ENTREPOT/RESERVES	545	

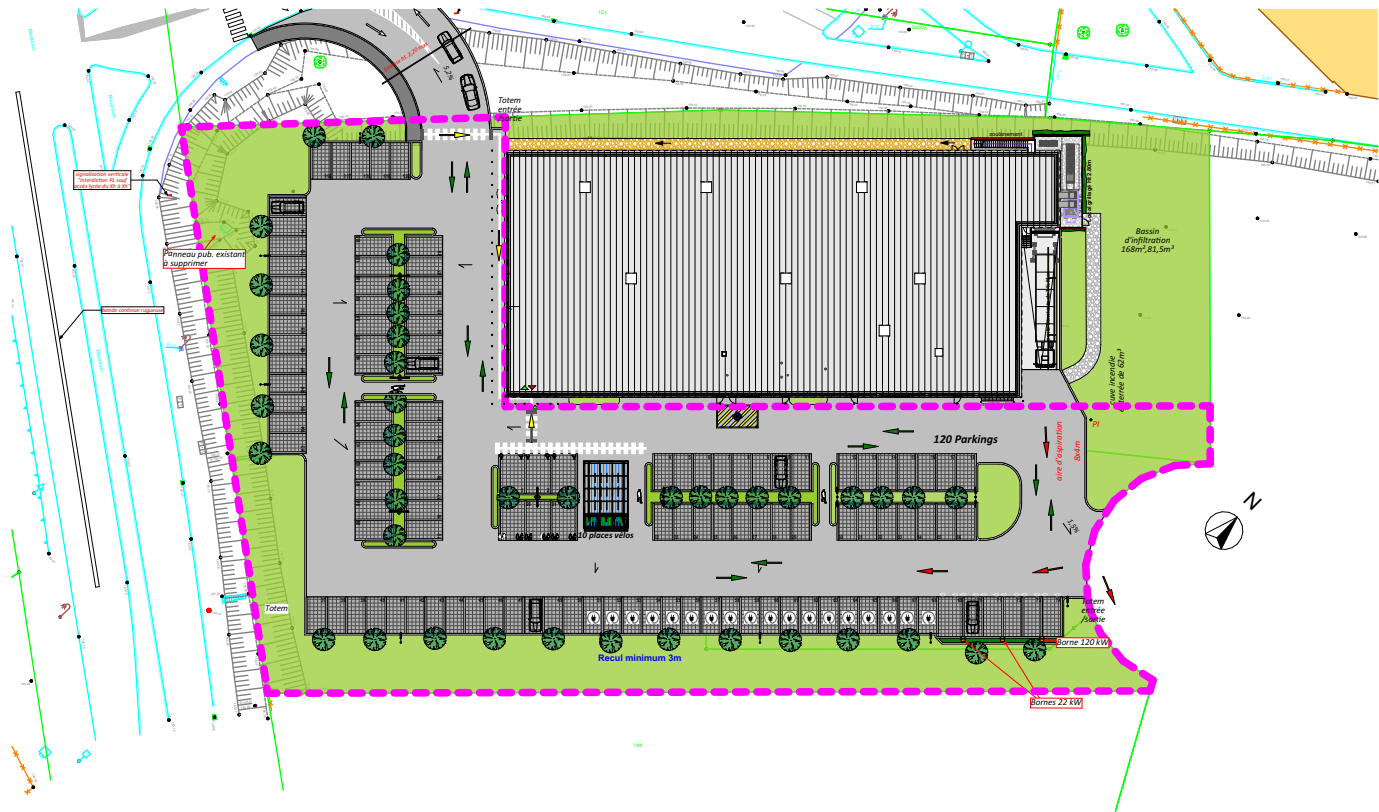
PLU	Projet	Eléments relatifs au PLU
SP	27%	8. Clôtures
SP	-	9. Bassin de rétention
SP	41	10. Couleurs imposées (RAL)
6m	19m	11. Surface parement de façade
00u3m	-	12. Surface panneaux composites
		13. Surface autre revêtement
		14. Hauteur maximale des constructions
		15. Type de toiture
SP	120	16. Hauteur, nombre et emplacement de mâts dits drapeaux
10	10	17. Zone PGRI et/ou PPRI
1658	733	18. Zone PLU
-	-	19. Zone SCOT
-	-	20. Volume déblais
60%	25%	21. Volume remblais
-	5°	Présence de tour à gauche (axe principale)
-	-	En entrée
-	-	En sortie

PHASE	APD
DATE	19/09/2025
N° PLAN	ind15
INDICE	
ECHELLE :	1:500
ARCHITECTE :	CODIM EST
	Zone de la Ponte 57525 TALANGE
	Tél 03.87.50.71.64
	codimest@r2lcodim.fr





MAGASIN :		Type de Surface		Désignation	nombre ou m²	Type de Surface		m²	Eléments relatifs au PLU		PLU	Projet	Eléments relatifs au PLU		PLU	Projet	PHASE	
TALANGE																	APD	
Zone de la Ponte																		
DR :		TYPE MAGASIN:															DATE	
LIDL SNC																	19/09/2025	
Z.A. de la Planchette																	N° PLAN	
MONTOTY-FLANVILLE 57465																	ind15	
DESIGNATION :		T14FR															ECHELLE :	
																	1:1000	
																	ARCHITECTE :	
																	CODIM EST	
																	Zone de la Ponte	
																	57525 TALANGE	
																	Tél 03.87.50.71.64	
																	codimest@r2codim.fr	
																	CODIM EST	
Plan masse projet 1/1000																		



CONSEIL D'ETAT
statuant
au contentieux

Nos 404079,404080

Mme BLOCH

Mme Louise Bréhier
Rapporteur

M. Xavier Domino
Rapporteur public

Séance du 14 février 2018
Lecture du 7 mars 2018

REPUBLIQUE FRANÇAISE

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

Le Conseil d'Etat statuant au contentieux
(Section du contentieux, 2ème et 7ème chambres réunies)

Sur le rapport de la 2ème chambre
de la Section du contentieux

15. Considérant, en sixième lieu, qu'aux termes de l'article L. 111-19 du code de l'urbanisme dans sa rédaction applicable au litige : « *Nonobstant toute disposition contraire du plan local d'urbanisme, l'emprise au sol des surfaces, bâties ou non, affectées aux aires de stationnement annexes d'un commerce soumis à l'autorisation d'exploitation commerciale prévue aux 1° et 4° du I de l'article L. 752-1 du code de commerce et à l'autorisation prévue au 1° de l'article L. 212-7 du code du cinéma et de l'image animée, ne peut excéder un plafond correspondant aux trois quarts de la surface de plancher des bâtiments affectés au commerce. Les espaces paysagers en pleine terre, les surfaces des aménagements relevant de l'article L. 3114-1 du code des transports, les surfaces réservées à l'auto-partage et les places de stationnement destinées à l'alimentation des véhicules électriques ou hybrides rechargeables*

sont déduits de l'emprise au sol des surfaces affectées au stationnement. La surface des places de stationnement non imperméabilisées compte pour la moitié de leur surface » ; qu'il ressort des pièces du dossier que la surface de plancher de la construction projetée étant de 1 941 m², une surface de 1 455 m² pouvait être affectée aux aires de stationnement ; que la surface des aires de stationnement enrobées est de 34 m² et que la surface des aires de stationnement non imperméabilisées est de 826,78 m² ; que, par suite, les surfaces affectées aux aires de stationnement devant être prises en compte pour l'application des dispositions en cause sont de 447,39 m² ; que le moyen tiré de la méconnaissance de l'article L. 111-19 du code de l'urbanisme ne peut, par suite, qu'être écarté ;

NOTA :
Suite au conseil d'état du 07/03/2018 et en application de l'article L 111-19c urb. relatif à la taille d es parkings.
Prise en compte pour le calcul des surfaces de stationnement en enrobé des aires de stationnement uniquement,, avec exclusion de la voirie.

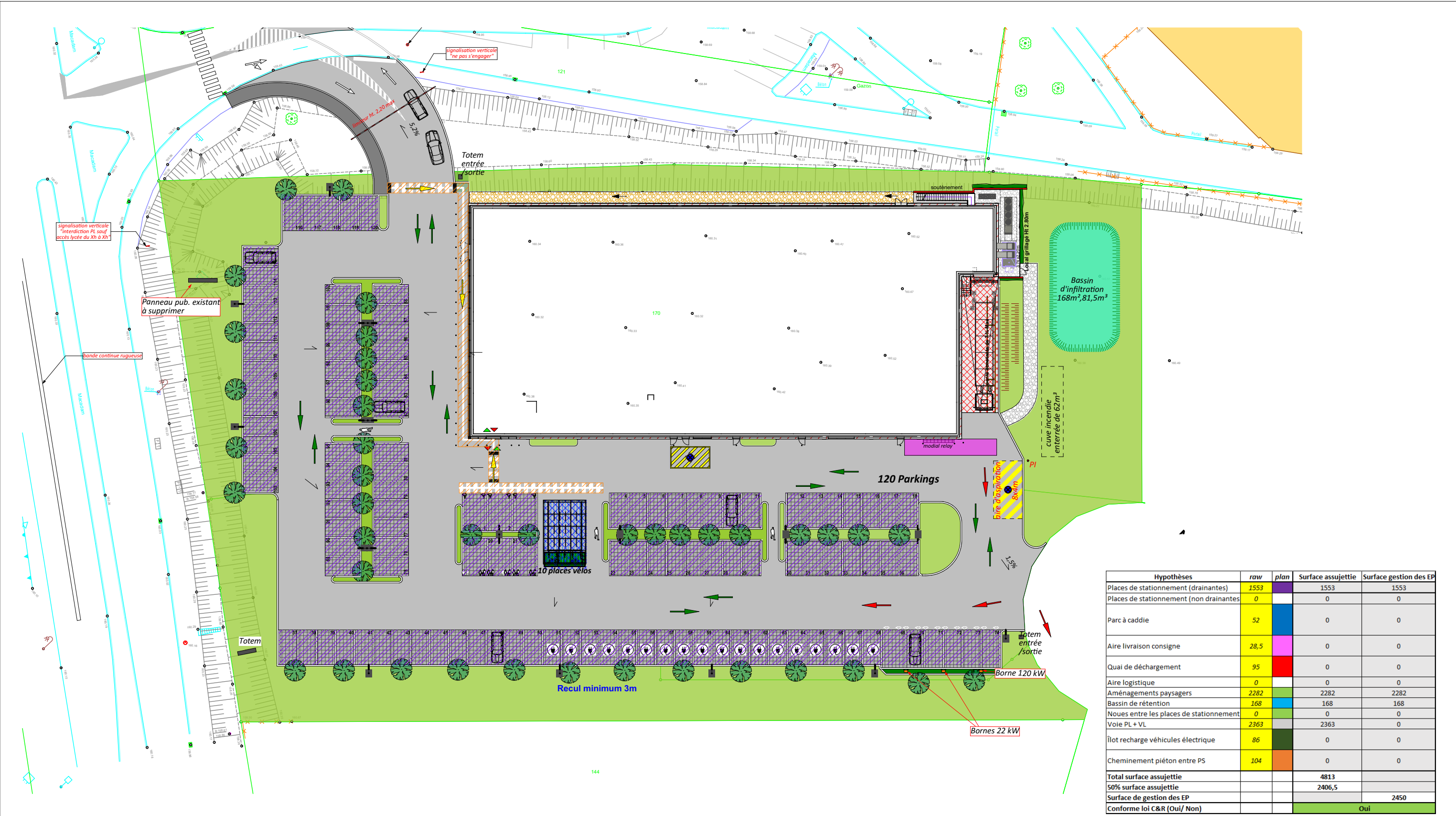
PROJET :
Surface de plancher de 2211,28m². Une surface de 1658,46 m² peut-être affectée aux aires de stationnement. A sa voir que la surface des aires de stationnement enrobées est de 0m² et que la surface des aires de stationnement non imperméabilisées est de 733m².(1466m² x 0.5)
Par suite la surface affectée aux aires de stationnement et prise en compte en application est de 733m².

CONCLUSION :
Surface projet inférieure à la surface maximale autorisée.

SP : 2211.28m²	
Coefficient Loi ALUR : 0,75	
Surface maximale de l'aire de stationnement : 1658.46m²	
Périmètre de l'emprise au sol de l'aires de stationnement : 5927m²	
Places bornes élec. : 87m²/coefficient 0/ 0m²	
Circulations imperméables : 2518m²/coefficient 0 / 0m²	
Places perméables : 1466m²/coefficient 0,5/ 733m²	
Espaces paysagers en pleine terre : 1733m²/coefficient 0/0m²	
Total de l'emprise au sol de l'aire de stationnement : 733m²	

	MAGASIN : TALANGE Zone de la Ponte		TYPE MAGASIN: T14FR	Type de Surface	Désignation	nombre ou m²	Type de Surface	m²	Eléments relatifs au PLU		PLU	Projet	Eléments relatifs au PLU		PLU	Projet	PHASE	
	DR : LIDL SNC Z.A. de la Planchette MONTOTY-FLANVILLE 57465	DESIGNATION : <																





Hypothèses	raw	plan	Surface assujettie	Surface gestion des EP
Places de stationnement (drainantes)	1553		1553	1553
Places de stationnement (non drainantes)	0		0	0
Parc à caddie	52		0	0
Aire livraison consigne	28,5		0	0
Quai de déchargement	95		0	0
Aire logistique	0		0	0
Aménagements paysagers	2282		2282	2282
Bassin de rétention	168		168	168
Noeues entre les places de stationnement	0		0	0
Voie PL + VL	2363		2363	0
Îlot recharge véhicules électrique	86		0	0
Cheminement piéton entre PS	104		0	0
Total surface assujettie			4813	
50% surface assujettie			2406,5	
Surface de gestion des EP				2450
Conforme loi C&R (Oui/ Non)			Oui	

MAGASIN :
TALANGE
Zone de la Ponte

DR :
LIDL SNC
Z.A. de la Planchette
MONTOTY-FLANVILLE 57465

DESIGNATION :
Climat&Résilience

TYPE MAGASIN:
T14FR

Type de Surface	Désignation	nombre ou m²	Type de Surface	m²	Eléments relatifs au PLU	PLU	Projet	Eléments relatifs au PLU	PLU	Projet
1. Nombre de places de parking		120	10. Surface totale des espaces verts	2792	1. Espaces plantés :	SP	27%	8. Clôtures	-	Néant
dont nombre de places PMR		3	dont Surface effective des EV	4225	- % d'espaces verts	SP	-	9. Bassin de rétention	-	81,5m³
dont nombre de places famille		6	11. Surface totale des VRD	3916	- % d'espaces libres plantés	SP	41	10. Couleurs imposées (RAL)	-	-
dont nombre de places véhicule électrique		18	dont Surface VRD stationnement	4545	- nombre d'arbres	SP	-	11. Surface parement de façade	-	-
dont nombre de places pré-équipées élec		-	dont Surface Aires de stationnement	-	2. Implantation des constructions :	6m	19m	12. Surface panneaux composites	-	383m²
dont nombre de places en enrobée		-	(voir le calcul loi ALUR PC2d)	-	- par rapport aux voies	0ou3m	-	13. Surface autre revêtement	-	122m²
dont nombre de places en pavés drainants		-	12. Surface photovoltaïque en toiture	787	- par rapport aux limites séparatives	-	-	14. Hauteur maximale des constructions	14	6.80
2. Surface du parking couvert	Aire de circulation des PL incluse	-	13. Surface ombrières photovoltaïques	9509	3. Places de stationnement :	SP	120	15. Type de toiture	SP	mono pan
3. Surface du parking non couvert (enrobée)	Aire de circulation des PL incluse	4103	14. Surface terrain initial	2 384	- voiture	SP	10	16. Hauteur, nombre et emplacement de mâts dits drapeaux	-	-
4. Surface de l'aire de circulation du camion	(le cas échéant)	-	15. Emprise au sol	8.00	- vélo (le cas échéant)	10	10	17. Zone PGRI et/ou PPRI	-	-
(uniquement pour les projets dans la région administrative de l'Île de France)		-	16. Surface totale des enseignes	661	3.1 Limitations	1658	733	18. Zone PLU	-	-
5. Surface de places de stationnement et voirie DRAINANT		1553	17. Surface de la façade commerciale	1 507	- loi Alur	-	-	19. Zone SCOT	-	-
6. Surface de places de stationnement et voirie ENROBEE		-	SURFACE DE VENTE REGLEMENTAIRE	2211	- loi SRU	-	-	20. Volume déblais	-	2040 m³
7. Surfaces ARTIFICIALISEES	AVANT projet	9475	SURFACE DE PLANCHER (article R*112-2 du Code de l'urbanisme) (surface taxable)	1 439	- autres	-	25%	21. Volume remblais	-	0 m³
8. Surfaces PERMEABLES	APRÈS projet	6834	SURFACE DE VENTE LIDL MUR A MUR	545	4. Emprise au sol maximale CES : % du terrain	60%	5°	Présence de tourne à gauche (axe principale)	Oui	Non
9. Surface rampe de quai béton	APRÈS projet	4503			5. Toiture : pente	-	-	En entrée	☒	☐
		95			6. Zone constructible	-	-	En sortie	☒	☐
					7. Ratio volume bâtiment réalisable	-	-			

PHASE
APD

DATE
19/09/2025

ECHELLE :

N° PLAN
ind15

ARCHITECTE :
CODIM EST
Zone de la Ponte
57525 TALANGE
Tél 03.87.50.71.64
codimest@r2lcodim.fr



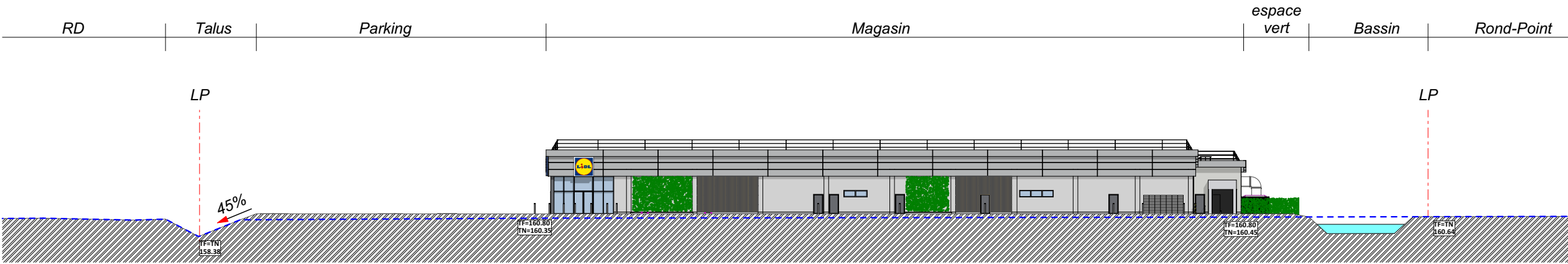
- *Arbres d'ombrage du parc de stationnement
(comptabilisé dans APER)*
- *Autres arbres IFU (Ilot de fraîcheur urbain)
(non comptabilisé dans APER)*

100% arbres	
Nombre de places	120
Places de parking - sous ombrières	0
Places non couvertes	120
Nombre d'arbres d'ombrage du parc de stationnement devant être plantés en application des lois C&R/APER	40
Arbres d'ombrages du parc de stationnement plantés par LIDL	41
Conforme aux lois C&R/APER	
Autres arbres IFU (Ilot de fraîcheur urbain) plantés par LIDL en complément	0
Total arbres	41

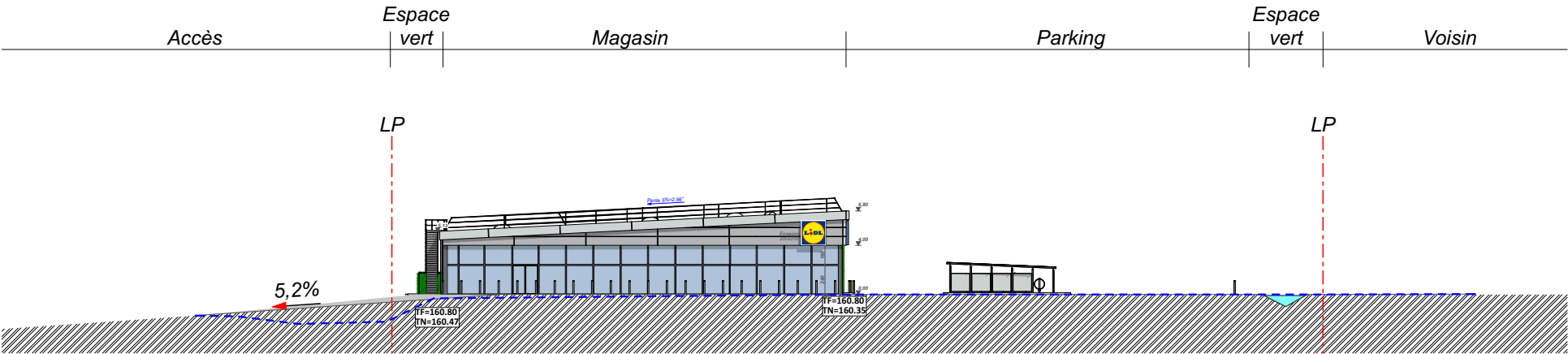


MAGASIN : TALANGE Zone de la Ponte	
DR : LIDL SNC Z.A. de la Planchette MONTOTY-FLANVILLE 57465	TYPE MAGASIN: T14FR
DESIGNATION : Ombrage	

Type de Surface	Désignation	nombre ou m²	Type de Surface	m²	Eléments relatifs au PLU	PLU	Projet	Eléments relatifs au PLU	PLU	Projet	PHASE		
1. Nombre de places de parking		120	10. Surface totale des espaces verts	2792	1. Espaces plantés :	SP	27%	8. Clôtures	-	Néant	APD		
dont nombre de places PMR		3	dont Surface effective des EV	4225	- % d'espaces verts	SP	-	9. Bassin de rétention	-	81,5m³	DATE	N° PLAN	INDICE
dont nombre de places famille		3	11. Surface totale des VRD	3916	- % d'espaces libres plantés	SP	41	10. Couleurs imposées (RAL)	-	-	19/09/2025	ind15	
dont nombre de places véhicule électrique		6	dont Surface VRD stationnement	4545	- nombre d'arbres	SP	-	11. Surface parement de façade	-	-	ECHELLE :		
dont nombre de places pré-équipées élec		18	dont Surface Aires de stationnement	-	2. Implantation des constructions :	6m	19m	12. Surface panneaux composites	-	383m²	ARCHITECTE :		
dont nombre de places sous ombrières		-	(voir le calcul loi ALUR PC2d)	-	- par rapport aux voies	0ou3m	-	13. Surface autre revêtement	-	122m²	CODIM EST		
dont nombre de places en enrobée		120	12. Surface photovoltaïque en toiture	787	- par rapport aux limites séparatives	-	-	14. Hauteur maximale des constructions	14	6.80	Zone de la Ponte		
dont nombre de places en pavés drainants		-	13. Surface ombrières photovoltaïques	-	3. Places de stationnement :	SP	120	15. Type de toiture	SP	mono pan	57525 TALANGE		
2. Surface du parking couvert	Aire de circulation des PL incluse	-	14. Surface terrain initial	9509	- voiture	SP	10	16. Hauteur, nombre et emplacement de mâts dits drapeaux	-	-	Tél 03.87.50.71.64		
3. Surface du parking non couvert (enrobée)	Aire de circulation des PL incluse	4103	15. Emprise au sol	8.00	- vélo (le cas échéant)	10	10	17. Zone PGRI et/ou PPRI	-	-	codimest@r2codim.fr		
4. Surface de l'aire de circulation du camion	(le cas échéant)	-	16. Surface totale des enseignes	661	3.1 Limitations	1658	733	18. Zone PLU	1AUX	-	Presence de tourne à gauche		
(uniquement pour les projets dans la région administrative de l'île de France)		-	17. Surface de la façade commerciale	1 507	- loi Alur	-	-	19. Zone SCOT	-	-	En entrée		
5. Surface de places de stationnement et voirie DRAINANT		1553	SURFACE DE VENTE REGLEMENTAIRE	2211	- loi SRU	-	-	20. Volume déblais	-	2040 m³	En sortie		
6. Surface de places de stationnement et voirie ENROBEE		-	SURFACE DE PLANCHER (article R*112-2 du Code de l'urbanisme) (surface taxable)	1 439	- autres	-	-	21. Volume remblais	-	0 m³			
7. Surfaces ARTIFICIALISEES	AVANT projet	9475	SURFACE DE VENTE LIDL MUR A MUR	545	4. Emprise au sol maximale CES : % du terrain	60%	25%		Oui	Non			
APRES projet		6834			5. Toiture : pente	-	5°		☒	☐			
8. Surfaces PERMEABLES	AVANT projet	9509			6. Zone constructible	-	-		☒	☐			
APRES projet		4503			7. Ratio volume bâtiment réalisable	-	-		☒	☐			
9. Surface rampe de quai béton		95											



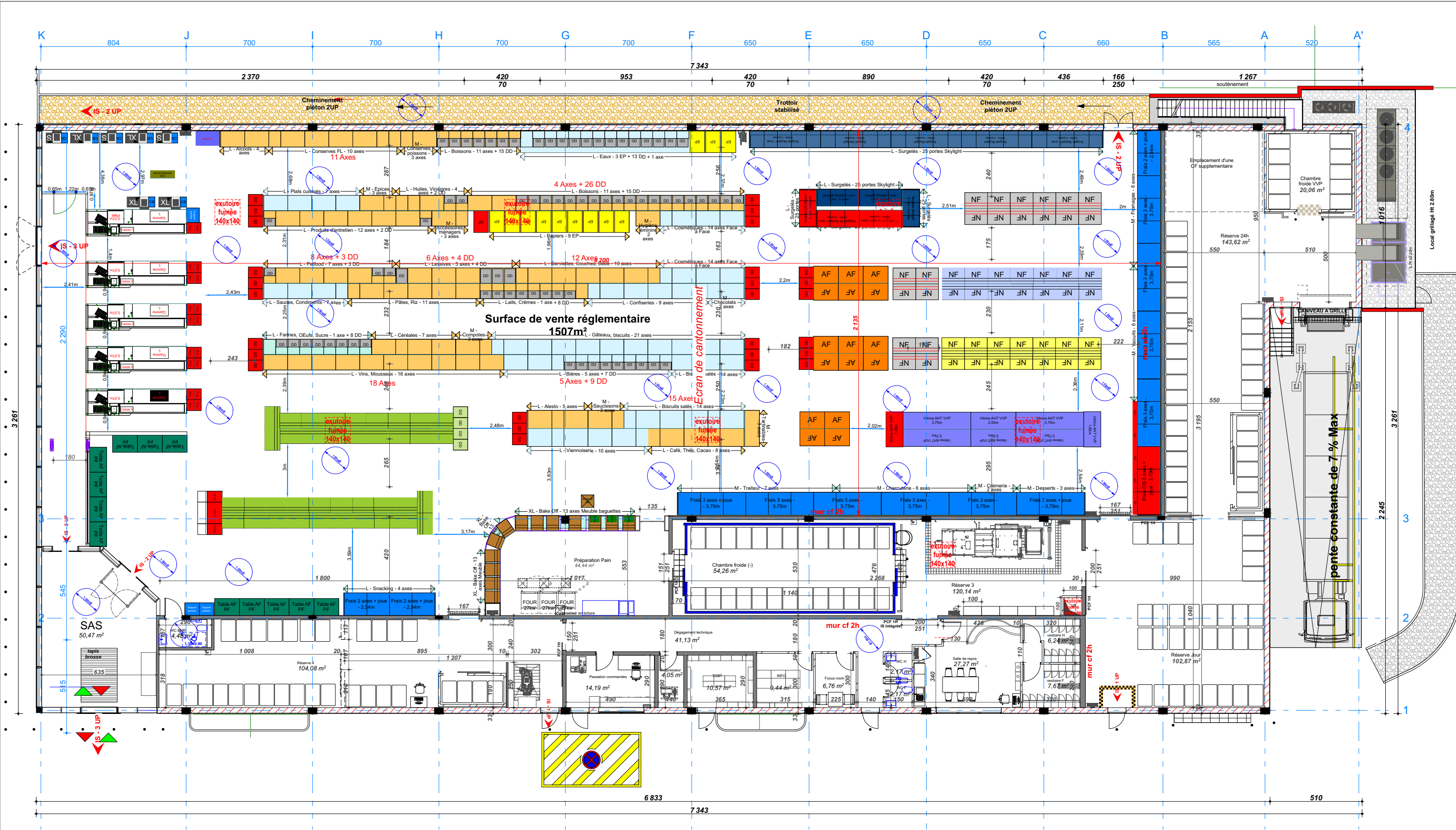
Coupe Longitudinale



Coupe transversale



MAGASIN :		Type de Surface		Désignation	nombre ou m²	Type de Surface	m²	Eléments relatifs au PLU		PLU	Projet	Eléments relatifs au PLU		PLU	Projet	PHASE		
TALANGE		1. Nombre de places de parking			120	10. Surface totale des espaces verts		2792	1. Espaces plantés :	SP	27%	8. Clôtures		-	Néant	APD		
Zone de la Ponte		dont nombre de places PMR			3	dont Surface effective des EV		4225	- % d'espaces verts	SP	-	9. Bassin de rétention		-	81,5m³	DATE		
DR :		dont nombre de places famille			3	11. Surface totale des VRD		3916	- % d'espaces libres plantés	SP	41	10. Couleurs imposées (RAL)		-	-	N° PLAN		
LIDL SNC		dont nombre de places véhicule électrique			6	dont Surface VRD stationnement		4545	- nombre d'arbres	SP	19m	11. Surface parement de façade		-	-	ind15		
Z.A. de la Planchette		dont nombre de places pré-équipées élec			18	dont Surface Aires de stationnement		(voir le calcul loi ALUR PC2d)	- par rapport aux voies	6m	19m	12. Surface panneaux composites		-	383m²	ECHELLE :		
MONTOTY-FLANVILLE 57465		dont nombre de places sous ombrières			-	12. Surface photovoltaïque en toiture		787	- par rapport aux limites séparatives	0ou3m	-	13. Surface autre revêtement		-	122m²	1:500		
DESIGNATION :		dont nombre de places en enrobée			120	13. Surface ombrière photovoltaïques		-	3. Places de stationnement :	SP	120	14. Hauteur maximale des constructions		14	6.80	ARCHITECTE :		
Coupe sur terrain		dont nombre de places en pavés drainants			4103	14. Surface terrain initial		9509	- voiture	SP	10	15. Type de toiture		SP	mono pan	CODIM EST		
		Aire de circulation des PL incluse			-	15. Emprise au sol		2 384	- vélo (le cas échéant)	10	10	16. Hauteur, nombre et emplacement de mâts dits drapeaux		-	-	Zone de la Ponte		
		(le cas échéant)			-	16. Surface totale des enseignes		8.00	3.1 Limitations	1658	733	17. Zone PGRI et/ou PPRI		-	-	57525 TALANGE		
		circulation du camion			-	17. Surface de la façade commerciale		661	- loi Alur	-	-	18. Zone PLU		1AUX	-	Tél 03.87.50.71.64		
		(uniquement pour les projets dans la région administrative de l'île de France)			1553	SURFACE DE VENTE		1 507	- loi SRU	-	-	19. Zone SCOT		-	-	codimest@r2codim.fr		
		Aire de circulation des PL incluse			-	REGLLEMENTAIRE		2211	- autres	-	-	20. Volume déblais		-	2040 m³			
		(le cas échéant)			-	SURFACE DE PLANCHER		-	4. Emprise au sol maximale CES :	60%	25%	21. Volume remblais		-	0 m³			
		AVANT projet			9475	article R*112-2 du		-	% du terrain	-	5°	Présence de tourne à gauche		Oui	Non			
		APRÈS projet			6834	Code de l'urbanisme) (surface taxable)		-	5. Toiture : pente	-	-	En entrée		☒	☐			
		AVANT projet			9509	SURFACE DE VENTE		1 439	6. Zone constructible	-	-	En sortie		☒	☐			
		APRÈS projet			4503	LIDL MUR A MUR		-	7. Ratio volume bâtiment réalisable	-	-							
					95	SURFACE D'ENTREPOT/RESERVES		545		-	-							



MAGASIN :
TALANGE
Zone de la Ponte

DR :
LIDL SNC
Z.A. de la Planchette
MONTROY-FLANVILLE 57465

DESIGNATION :
T14FR

Vue en plan RDC

TYPE MAGASIN:
T14FR

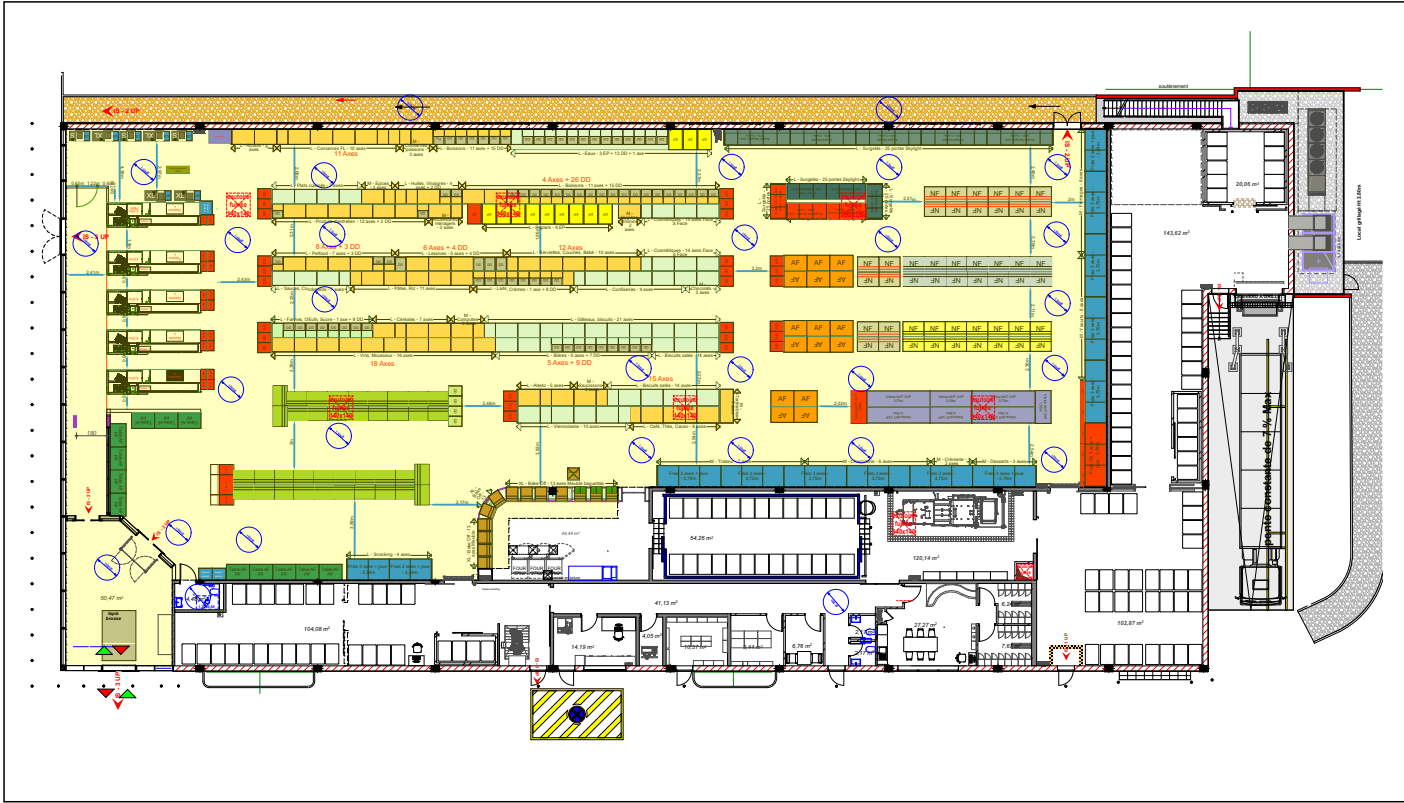
Type de Surface	Désignation	nombre ou m²
1. Nombre de places de parking		120
	dont nombre de places PMR	3
	dont nombre de places famille	6
	dont nombre de places véhicule électrique	6
	dont nombre de places pré-équipées élec	18
	dont nombre de places sous ombrières	-
	dont nombre de places en enrobée	-
	dont nombre de places en pavés drainants	-
2. Surface du parking couvert	Aire de circulation des PL incluse	120
3. Surface du parking non couvert (enrobée)	Aire de circulation des PL incluse	4103
4. Surface de l'aire de circulation du camion	(le cas échéant)	-
5. Surface de places de stationnement et voirie DRAINANT	(uniquement pour les projets dans la région administrative de l'Île de France)	1553
6. Surface de places de stationnement et voirie ENROBÉE		-
7. Surfaces ARTIFICIALISÉES	AVANT projet	9475
	APRÈS projet	6834
8. Surfaces PERMEABLES	AVANT projet	9509
	APRÈS projet	4503
9. Surface rampe de quai béton		95

Type de Surface	m²	Eléments relatifs au PLU
10. Surface totale des espaces verts	2792	
dont Surface effective des EV	4225	
11. Surface totale des VRD	3916	
dont Surface VRD stationnement	4545	
dont Surface Aires de stationnement		
(voir le calcul loi ALUR PC20)		
12. Surface photovoltaïque en toiture	787	
13. Surface ombrières photovoltaïques	9509	
14. Surface terrain initial	2 384	
15. Emprise au sol	8 00	
16. Surface totale des enseignes	661	
17. Surface de la façade commerciale	1 507	
SURFACE DE VENTE RÉGLEMENTAIRE	2211	
SURFACE DE PLANCHER		
(article R*112-2 du Code de l'urbanisme) (surface taxable)		
SURFACE DE VENTE LIDL MUR A MUR	1 439	
SURFACE D'ENTREPOT/RESERVES	545	

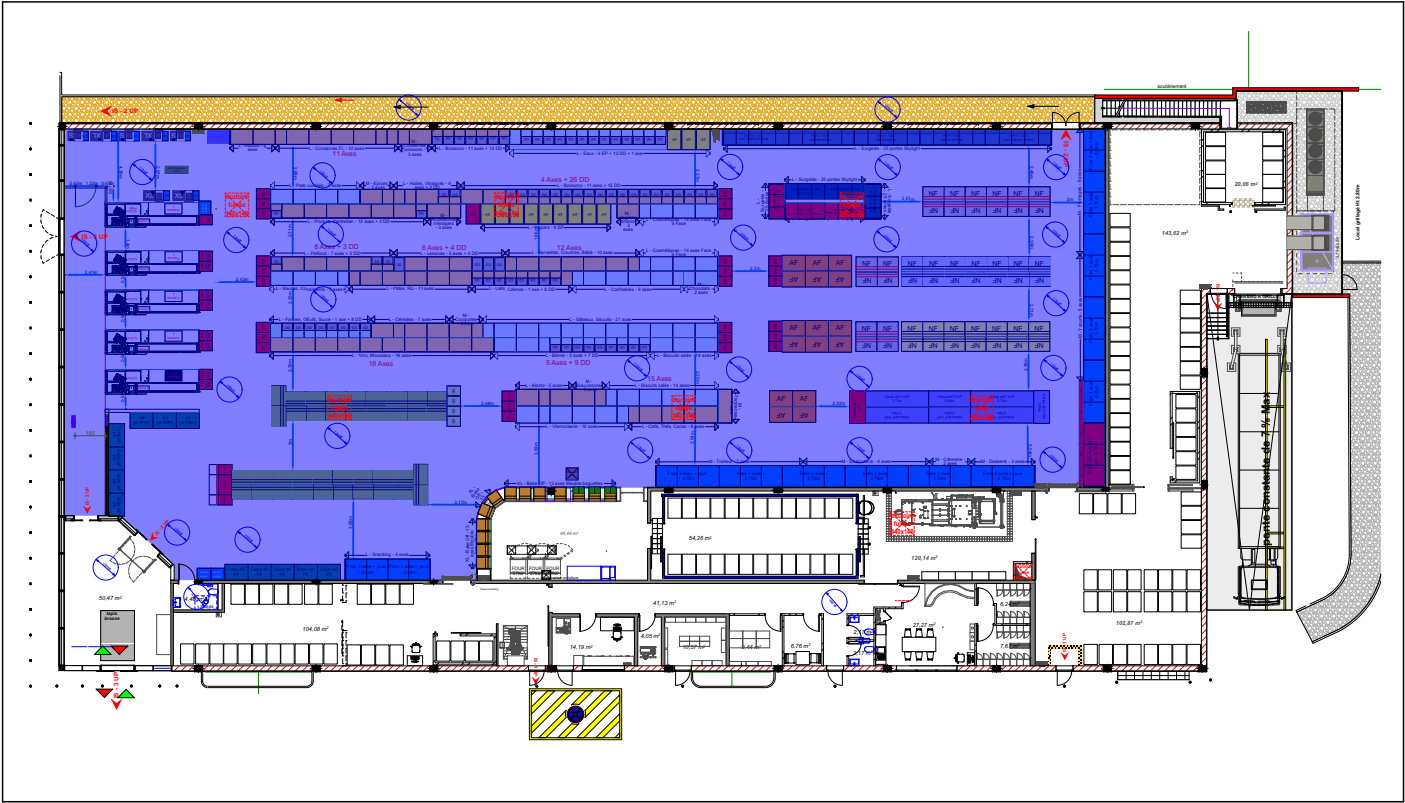
PLU	Projet	Eléments relatifs au PLU
SP	27%	1. Espaces plantés : - % d'espaces verts - % d'espaces libres plantés - nombre d'arbres
SP	41	2. Implantation des constructions : - par rapport aux voies - par rapport aux limites séparatives
6m	19m	3. Places de stationnement : - voiture - vélo (le cas échéant)
00u3m	-	3.1 Limitations - loi ALUR - loi SRU - autres
SP	120	4. Emprise au sol maximale CES : % du terrain
10	10	5. Toiture : pente
1658	733	6. Zone constructible
-	-	7. Ratio volume bâtiment réalisable

PHASE	APD
DATE	19/09/2025
N° PLAN	ind15
INDICE	
ECHELLE :	1:200
ARCHITECTE :	CODIM EST
Zone de la Ponte	57525 TALANGE
Tél	03.87.50.71.64
codimest@r2codim.fr	





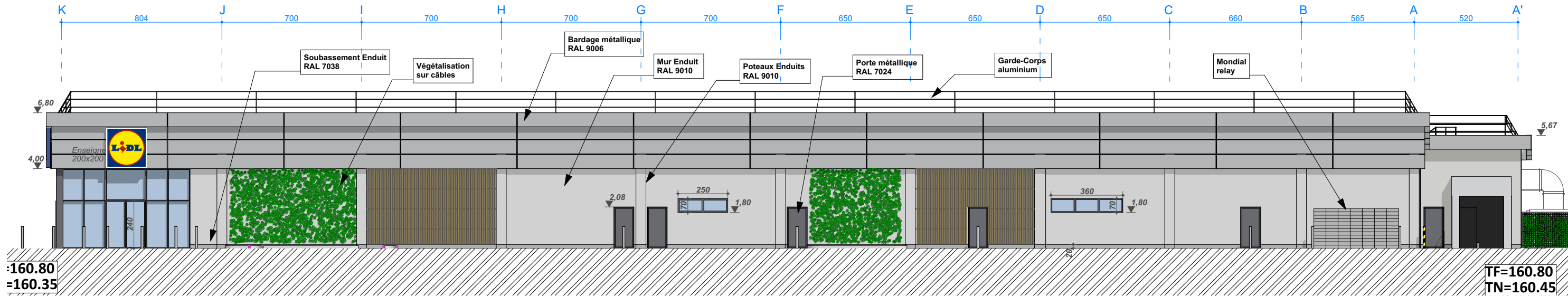
Surface de vente réglementaire : 1507m²



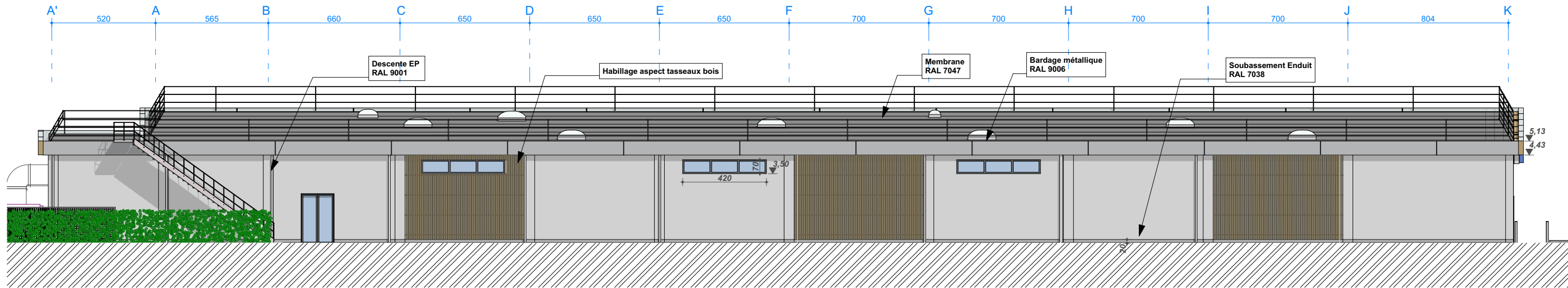
Surface de vente LIDL : 1439m²



MAGASIN : TALANGE Zone de la Ponte		TYPE MAGASIN: T14FR	<table><tr><th>Type de Surface</th><th>Désignation</th><th>nombre ou m²</th></tr><tr><td>1. Nombre de places de parking</td><td></td><td>120</td></tr><tr><td></td><td>dont nombre de places PMR</td><td>3</td></tr><tr><td></td><td>dont nombre de places famille</td><td>3</td></tr><tr><td></td><td>dont nombre de places véhicule électrique</td><td>6</td></tr><tr><td></td><td>dont nombre de places pré-équipées élec</td><td>18</td></tr><tr><td></td><td>dont nombre de places sous ombrières</td><td>-</td></tr><tr><td></td><td>dont nombre de places en enrobée</td><td>-</td></tr><tr><td></td><td>dont nombre de places en pavés drainants</td><td>120</td></tr><tr><td>2. Surface du parking couvert</td><td>Aire de circulation des PL incluse</td><td>-</td></tr><tr><td>3. Surface du parking non couvert (enrobée)</td><td>Aire de circulation des PL incluse</td><td>4103</td></tr><tr><td>4. Surface de l'aire de circulation du camion</td><td>(le cas échéant)</td><td>-</td></tr><tr><td colspan="3">(uniquement pour les projets dans la région administrative de l'île de France)</td></tr><tr><td>5. Surface de places de stationnement et voirie DRAINANT</td><td></td><td>1553</td></tr><tr><td>6. Surface de places de stationnement et voirie ENROBEE</td><td></td><td>-</td></tr><tr><td>7. Surfaces ARTIFICIALISEES</td><td>AVANT projet</td><td>9475</td></tr><tr><td></td><td>APRES projet</td><td>6834</td></tr><tr><td>8. Surfaces PERMEABLES</td><td>AVANT projet</td><td>9509</td></tr><tr><td></td><td>APRES projet</td><td>4503</td></tr><tr><td>9. Surface rampe de quai béton</td><td></td><td>95</td></tr></table>	Type de Surface	Désignation	nombre ou m²	1. Nombre de places de parking		120		dont nombre de places PMR	3		dont nombre de places famille	3		dont nombre de places véhicule électrique	6		dont nombre de places pré-équipées élec	18		dont nombre de places sous ombrières	-		dont nombre de places en enrobée	-		dont nombre de places en pavés drainants	120	2. Surface du parking couvert	Aire de circulation des PL incluse	-	3. Surface du parking non couvert (enrobée)	Aire de circulation des PL incluse	4103	4. Surface de l'aire de circulation du camion	(le cas échéant)	-	(uniquement pour les projets dans la région administrative de l'île de France)			5. Surface de places de stationnement et voirie DRAINANT		1553	6. Surface de places de stationnement et voirie ENROBEE		-	7. Surfaces ARTIFICIALISEES	AVANT projet	9475		APRES projet	6834	8. Surfaces PERMEABLES	AVANT projet	9509		APRES projet	4503	9. Surface rampe de quai béton		95	<table><tr><th>Type de Surface</th><th>m²</th></tr><tr><td>10. Surface totale des espaces verts</td><td>2792</td></tr><tr><td>dont Surface effective des EV</td><td>-</td></tr><tr><td>11. Surface totale des VRD</td><td>4225</td></tr><tr><td>dont Surface VRD stationnement</td><td>3916</td></tr><tr><td>dont Surface Aires de stationnement (voir le calcul loi ALUR PC2d)</td><td>4545</td></tr><tr><td>12. Surface photovoltaïque en toiture</td><td>787</td></tr><tr><td>13. Surface ombrières photovoltaïques</td><td>-</td></tr><tr><td>14. Surface terrain initial</td><td>9509</td></tr><tr><td>15. Emprise au sol</td><td>2 384</td></tr><tr><td>16. Surface totale des enseignes</td><td>8.00</td></tr><tr><td>17. Surface de la façade commerciale</td><td>661</td></tr><tr><td>SURFACE DE VENTE</td><td>1 507</td></tr><tr><td>REGLÉMENTAIRE</td><td>-</td></tr><tr><td>SURFACE DE PLANCHER</td><td>2211</td></tr><tr><td>(article R*112-2 du Code de l'urbanisme) (surface taxable)</td><td>-</td></tr><tr><td>SURFACE DE VENTE</td><td>1 439</td></tr><tr><td>LIDL MUR A MUR</td><td>-</td></tr><tr><td>SURFACE D'ENTREPOT/RESERVES</td><td>545</td></tr></table>	Type de Surface	m²	10. Surface totale des espaces verts	2792	dont Surface effective des EV	-	11. Surface totale des VRD	4225	dont Surface VRD stationnement	3916	dont Surface Aires de stationnement (voir le calcul loi ALUR PC2d)	4545	12. Surface photovoltaïque en toiture	787	13. Surface ombrières photovoltaïques	-	14. Surface terrain initial	9509	15. Emprise au sol	2 384	16. Surface totale des enseignes	8.00	17. Surface de la façade commerciale	661	SURFACE DE VENTE	1 507	REGLÉMENTAIRE	-	SURFACE DE PLANCHER	2211	(article R*112-2 du Code de l'urbanisme) (surface taxable)	-	SURFACE DE VENTE	1 439	LIDL MUR A MUR	-	SURFACE D'ENTREPOT/RESERVES	545	<table><tr><th colspan="2">Eléments relatifs au PLU</th><th>PLU</th><th>Projet</th></tr><tr><td>1. Espaces plantés :</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>- % d'espaces verts</td><td>SP</td><td>27%</td><td></td></tr><tr><td>- % d'espaces libres plantés</td><td>SP</td><td>-</td><td></td></tr><tr><td>- nombre d'arbres</td><td>SP</td><td>41</td><td></td></tr><tr><td>2. Implantation des constructions :</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>- par rapport aux voies</td><td>6m</td><td>19m</td><td></td></tr><tr><td>- par rapport aux limites séparatives</td><td>0ou3m</td><td>-</td><td></td></tr><tr><td>3. Places de stationnement :</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>- voiture</td><td>SP</td><td>120</td><td></td></tr><tr><td>- vélo (le cas échéant)</td><td>10</td><td>10</td><td></td></tr><tr><td>3.1 Limitations</td><td>1658</td><td>733</td><td></td></tr><tr><td>- loi Alur</td><td>-</td><td>-</td><td></td></tr><tr><td>- loi SRU</td><td>-</td><td>-</td><td></td></tr><tr><td>- autres</td><td>-</td><td>-</td><td></td></tr><tr><td>4. Emprise au sol maximale CES : % du terrain</td><td>60%</td><td>25%</td><td></td></tr><tr><td>5. Toiture : pente</td><td>-</td><td>5°</td><td></td></tr><tr><td>6. Zone constructible</td><td>-</td><td>-</td><td></td></tr><tr><td>7. Ratio volume bâtiment réalisable</td><td>-</td><td>-</td><td></td></tr></table>	Eléments relatifs au PLU		PLU	Projet	1. Espaces plantés :				- % d'espaces verts	SP	27%		- % d'espaces libres plantés	SP	-		- nombre d'arbres	SP	41		2. Implantation des constructions :				- par rapport aux voies	6m	19m		- par rapport aux limites séparatives	0ou3m	-		3. Places de stationnement :				- voiture	SP	120		- vélo (le cas échéant)	10	10		3.1 Limitations	1658	733		- loi Alur	-	-		- loi SRU	-	-		- autres	-	-		4. Emprise au sol maximale CES : % du terrain	60%	25%		5. Toiture : pente	-	5°		6. Zone constructible	-	-		7. Ratio volume bâtiment réalisable	-	-		<table><tr><th colspan="2">Eléments relatifs au PLU</th><th>PLU</th><th>Projet</th></tr><tr><td>8. Clôtures</td><td></td><td>-</td><td>Néant</td></tr><tr><td>9. Bassin de rétention</td><td></td><td>-</td><td>81,5m³</td></tr><tr><td>10. Couleurs imposées (RAL)</td><td></td><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>11. Surface parement de façade</td><td></td><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>12. Surface panneaux composites</td><td></td><td>-</td><td>383m²</td></tr><tr><td>13. Surface autre revêtement</td><td></td><td>-</td><td>122m²</td></tr><tr><td>14. Hauteur maximale des constructions</td><td></td><td>14</td><td>6.80</td></tr><tr><td>15. Type de toiture</td><td>SP</td><td>mono pan</td><td></td></tr><tr><td>16. Hauteur, nombre et emplacement de mâts dits drapeaux</td><td></td><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>17. Zone PGRI et/ou PPRI</td><td></td><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>18. Zone PLU</td><td>1AUX</td><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>19. Zone SCOT</td><td></td><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>20. Volume déblais</td><td></td><td>-</td><td>2040 m³</td></tr><tr><td>21. Volume remblais</td><td></td><td>-</td><td>0 m³</td></tr><tr><td>Présence de tourne à gauche (axe principale)</td><td>Oui</td><td>Non</td><td></td></tr><tr><td>En entrée</td><td>☒</td><td>☐</td><td></td></tr><tr><td>En sortie</td><td>☒</td><td>☐</td><td></td></tr></table>	Eléments relatifs au PLU		PLU	Projet	8. Clôtures		-	Néant	9. Bassin de rétention		-	81,5m³	10. Couleurs imposées (RAL)		-	-	11. Surface parement de façade		-	-	12. Surface panneaux composites		-	383m²	13. Surface autre revêtement		-	122m²	14. Hauteur maximale des constructions		14	6.80	15. Type de toiture	SP	mono pan		16. Hauteur, nombre et emplacement de mâts dits drapeaux		-	-	17. Zone PGRI et/ou PPRI		-	-	18. Zone PLU	1AUX	-	-	19. Zone SCOT		-	-	20. Volume déblais		-	2040 m³	21. Volume remblais		-	0 m³	Présence de tourne à gauche (axe principale)	Oui	Non		En entrée	☒	☐		En sortie	☒	☐		<table><tr><td colspan="3">PHASE APD</td></tr><tr><td>DATE 19/09/2025</td><td>N° PLAN ind15</td><td>INDICE</td></tr><tr><td colspan="3">ECHELLE : -</td></tr><tr><td colspan="3">ARCHITECTE : CODIM EST</td></tr><tr><td colspan="3">Zone de la Ponte 57525 TALANGE Tél 03.87.50.71.64 codimest@r2codim.fr</td></tr><tr><td colspan="3"></td></tr></table>	PHASE APD			DATE 19/09/2025	N° PLAN ind15	INDICE	ECHELLE : -			ARCHITECTE : CODIM EST			Zone de la Ponte 57525 TALANGE Tél 03.87.50.71.64 codimest@r2codim.fr																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
Type de Surface	Désignation		nombre ou m²																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
1. Nombre de places de parking			120																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
	dont nombre de places PMR		3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
	dont nombre de places famille		3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
	dont nombre de places véhicule électrique	6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	dont nombre de places pré-équipées élec	18																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	dont nombre de places sous ombrières	-																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	dont nombre de places en enrobée	-																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	dont nombre de places en pavés drainants	120																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
2. Surface du parking couvert	Aire de circulation des PL incluse	-																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
3. Surface du parking non couvert (enrobée)	Aire de circulation des PL incluse	4103																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
4. Surface de l'aire de circulation du camion	(le cas échéant)	-																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
(uniquement pour les projets dans la région administrative de l'île de France)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
5. Surface de places de stationnement et voirie DRAINANT		1553																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
6. Surface de places de stationnement et voirie ENROBEE		-																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
7. Surfaces ARTIFICIALISEES	AVANT projet	9475																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	APRES projet	6834																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
8. Surfaces PERMEABLES	AVANT projet	9509																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	APRES projet	4503																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
9. Surface rampe de quai béton		95																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
Type de Surface	m²																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
10. Surface totale des espaces verts	2792																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
dont Surface effective des EV	-																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
11. Surface totale des VRD	4225																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
dont Surface VRD stationnement	3916																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
dont Surface Aires de stationnement (voir le calcul loi ALUR PC2d)	4545																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
12. Surface photovoltaïque en toiture	787																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
13. Surface ombrières photovoltaïques	-																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
14. Surface terrain initial	9509																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
15. Emprise au sol	2 384																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
16. Surface totale des enseignes	8.00																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
17. Surface de la façade commerciale	661																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
SURFACE DE VENTE	1 507																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
REGLÉMENTAIRE	-																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
SURFACE DE PLANCHER	2211																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
(article R*112-2 du Code de l'urbanisme) (surface taxable)	-																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
SURFACE DE VENTE	1 439																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
LIDL MUR A MUR	-																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
SURFACE D'ENTREPOT/RESERVES	545																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Eléments relatifs au PLU		PLU	Projet																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
1. Espaces plantés :																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
- % d'espaces verts	SP	27%																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
- % d'espaces libres plantés	SP	-																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
- nombre d'arbres	SP	41																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
2. Implantation des constructions :																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
- par rapport aux voies	6m	19m																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
- par rapport aux limites séparatives	0ou3m	-																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
3. Places de stationnement :																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
- voiture	SP	120																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
- vélo (le cas échéant)	10	10																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
3.1 Limitations	1658	733																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
- loi Alur	-	-																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
- loi SRU	-	-																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
- autres	-	-																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
4. Emprise au sol maximale CES : % du terrain	60%	25%																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
5. Toiture : pente	-	5°																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
6. Zone constructible	-	-																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
7. Ratio volume bâtiment réalisable	-	-																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
Eléments relatifs au PLU		PLU	Projet																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
8. Clôtures		-	Néant																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
9. Bassin de rétention		-	81,5m³																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
10. Couleurs imposées (RAL)		-	-																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
11. Surface parement de façade		-	-																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
12. Surface panneaux composites		-	383m²																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
13. Surface autre revêtement		-	122m²																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
14. Hauteur maximale des constructions		14	6.80																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
15. Type de toiture	SP	mono pan																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
16. Hauteur, nombre et emplacement de mâts dits drapeaux		-	-																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
17. Zone PGRI et/ou PPRI		-	-																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
18. Zone PLU	1AUX	-	-																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
19. Zone SCOT		-	-																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
20. Volume déblais		-	2040 m³																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
21. Volume remblais		-	0 m³																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
Présence de tourne à gauche (axe principale)	Oui	Non																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
En entrée	☒	☐																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
En sortie	☒	☐																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
PHASE APD																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
DATE 19/09/2025	N° PLAN ind15	INDICE																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
ECHELLE : -																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
ARCHITECTE : CODIM EST																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
Zone de la Ponte 57525 TALANGE Tél 03.87.50.71.64 codimest@r2codim.fr																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
DR : LIDL SNC Z.A. de la Planchette MONTOY-FLANVILLE 57465																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																



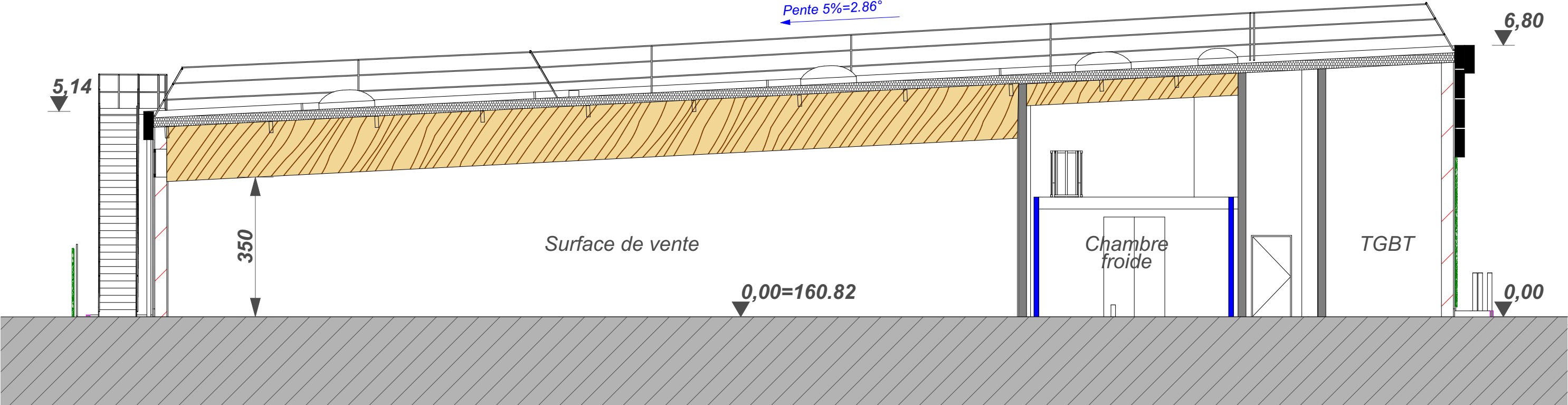
Façade Sud-Est



Façade Nord-Ouest

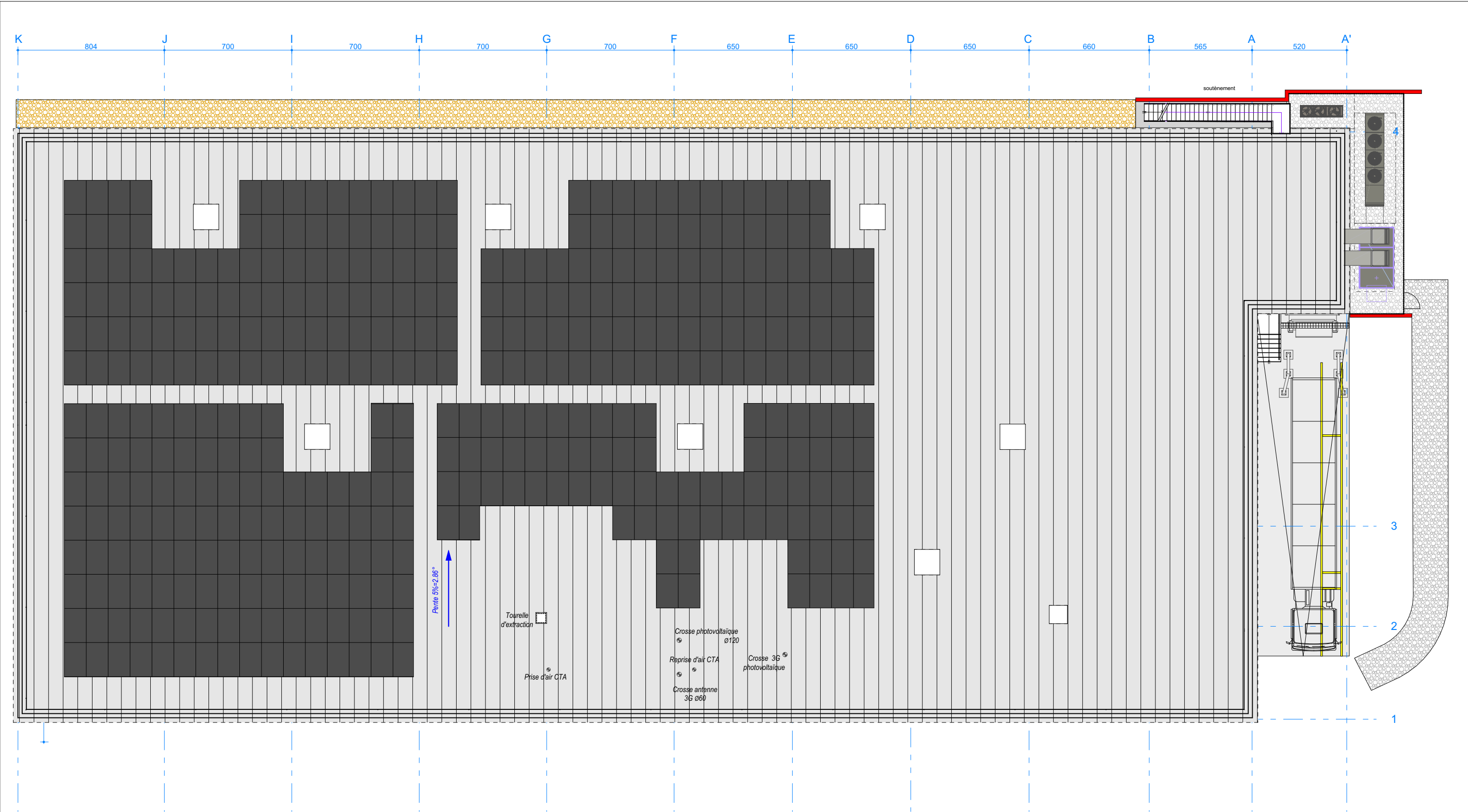
- Toiture bac acier + membrane
- Enduit ton blanc RAL 9010
- Bardage métallique ton gris RAL 9006
- Soubassement ton gris RAL 7038
- Menuiseries métallique ton gris RAL 7024
- Menuiseries alluminium ton gris RAL 7024

	MAGASIN : TALANGE Zone de la Ponte		Type de Surface		Désignation		nombre ou m²		Type de Surface		m²		Eléments relatifs au PLU		PLU		Projet		Eléments relatifs au PLU		PLU		Projet		PHASE		DATE		N° PLAN		INDICE	
	DR : LIDL SNC Z.A. de la Planchette MONTROY-FLANVILLE 57465		TYPE MAGASIN:		1. Nombre de places de parking		120		10. Surface totale des espaces verts		2792		1. Espaces plantés :		SP		27%		8. Clôtures		-		Néant		APD		19/09/2025		ind15		ECHELLE :	
	DESIGNATION : Façades Longs Pans		T14FR		2. Surface du parking couvert		-		11. Surface totale des VRD		4225		2. Implantation des constructions :		SP		41		10. Couleurs imposées (RAL)		-		-		1:200		ARCHITECTE :		CODIM EST		Zone de la Ponte	
					3. Surface du parking non couvert (enrobée)		4103		12. Surface photovoltaïque en toiture		787		3.1 Limitations		1658		733		17. Zone PGRI et/ou PPRI		-		-		Zone PLU		57525 TALANGE		Tél 03.87.50.71.64		codimest@r2codim.fr	



Coupe de principe

	MAGASIN : TALANGE Zone de la Ponte		TYPE MAGASIN: T14FR	Type de Surface	Désignation	nombre ou m²	Type de Surface	m²	Eléments relatifs au PLU		PLU	Projet	Eléments relatifs au PLU		PLU	Projet	PHASE		
	DR : LIDL SNC Z.A. de la Planchette MONTOT-FLANVILLE 57465			1. Nombre de places de parking		120	10. Surface totale des espaces verts	2792	1. Espaces plantés :					8. Clôtures	-	Néant		APD	
					dont nombre de places PMR	3		-		SP	27%		9. Bassin de rétention	-	81,5m³		DATE	N° PLAN	INDICE
					dont nombre de places famille	3	11. Surface totale des VRD	4225	- % d'espaces verts	SP			10. Couleurs imposées (RAL)	-	-		19/09/2025	ind15	
					dont nombre de places véhicule électrique	6	12. Surface VRD stationnement	3916	- % d'espaces libres plantés	SP	41		11. Surface parement de façade	-	-				
DESIGNATION : Coupe de principe			dont nombre de places pré-équipées élec	18	dont Surface Aires de stationnement (voir le calcul loi ALUR PC2d)	4545	2. Implantation des constructions :					12. Surface panneaux composites	-	383m²		ECHELLE : 1:100		ARCHITECTE : CODIM EST	
			dont nombre de places sous ombrières	-		-	6m	19m		13. Surface autre revêtement	-	122m²		Zone de la Ponte 57525 TALANGE Tél 03.87.50.71.64 codimest@r2lcodim.fr					
			dont nombre de places en enrobée	-		-	0ou3m	-		14. Hauteur maximale des constructions	14	6.80							
			dont nombre de places en pavés drainants	120	12. Surface photovoltaïque en toiture	787	- par rapport aux limites séparatives				15. Type de toiture	SP	mono pan						
			2. Surface du parking couvert	Aire de circulation des PL incluse	-	13. Surface ombrières photovoltaïques	9509	3. Places de stationnement :					16. Hauteur, nombre et emplacement de mâts dits drapeaux	-	-				
			3. Surface du parking non couvert (enrobée)	Aire de circulation des PL incluse	4103	14. Surface terrain initial	2 384	- voiture	SP	120			17. Zone PGRI et/ou PPRI	-	-				
			4. Surface de l'aire de circulation du camion (uniquement pour les projets dans la région administrative de l'île de France)	(le cas échéant)	-	15. Emprise au sol	8 000	- vélo (le cas échéant)	10	10			18. Zone PLU	1AUX	-				
			5. Surface de places de stationnement et voirie DRAINANT		1553	16. Surface totale des enseignes	8 000	3.1 Limitations	1658	733			19. Zone SCOT	-	-				
			6. Surface de places de stationnement et voirie ENROBEE		-	17. Surface de la façade commerciale	661	- loi Alur	-	-			20. Volume déblais	-	2040 m³				
			7. Surfaces ARTIFICIALISEES	AVANT projet	9475	SURFACE DE VENTE REGLEMENTAIRE	1 507	- loi SRU	-	-			21. Volume remblais	-	0 m³				
				APRÈS projet	6834	SURFACE DE PLANCHER (article R*112-2 du Code de l'urbanisme) (surface taxable)	2211	- autres	-	-			Présence de tourne à gauche (axe principale)		Oui	Non			
				APRÈS projet	9509	SURFACE DE VENTE LIDL MUR A MUR	1 439	4. Emprise au sol maximale CES : % du terrain	60%	25%			En entrée	☒	☐				
				APRÈS projet	4503	SURFACE D'ENTREPOT/RESERVES	545	5. Toiture : pente	-	5°			En sortie	☒	☐				
					95			6. Zone constructible	-	-									
								7. Ratio volume bâtiment réalisable	-	-									



MAGASIN :
TALANGE
Zone de la Ponte

DR :
LIDL SNC
Z.A. de la Planchette
MONTOTY-FLANVILLE 57465

DESIGNATION :

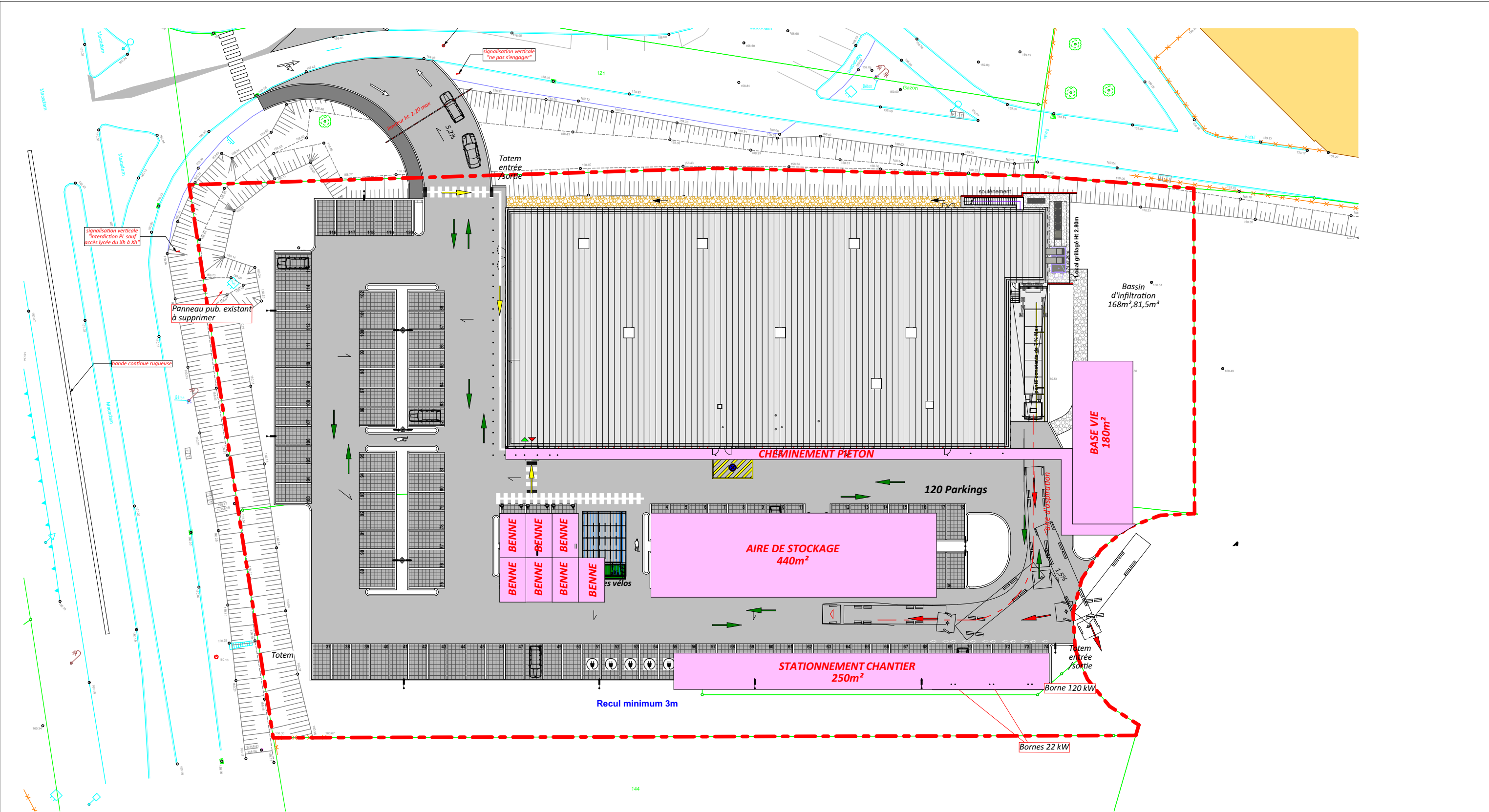
Plan toiture

TYPE MAGASIN:

T14FR

Type de Surface	Désignation	nombre ou m²	Type de Surface	m²	Eléments relatifs au PLU	PLU	Projet	Eléments relatifs au PLU	PLU	Projet	PHASE
1. Nombre de places de parking		120	10. Surface totale des espaces verts	2792	1. Espaces plantés :			8. Clôtures	-	Néant	APD
dont nombre de places PMR		3	dont Surface effective des EV		- % d'espaces verts	SP	27%	9. Bassin de rétention	-	81,5m³	
dont nombre de places famille		3	11. Surface totale des VRD	4225	- % d'espaces libres plantés	SP	-	10. Couleurs imposées (RAL)	-	-	
dont nombre de places véhicule électrique		6	dont Surface VRD stationnement	3916	- nombre d'arbres	SP	41	11. Surface parement de façade	-	-	
dont nombre de places pré-équipées élec		18	dont Surface Aires de stationnement	4545	2. Implantation des constructions :			12. Surface panneaux composites	-	383m²	
dont nombre de places sous ombrières		-	(voir le calcul loi ALUR PC2d)		- par rapport aux voies	6m	19m	13. Surface autre revêtement	-	122m²	
dont nombre de places en enrobée		120	12. Surface photovoltaïque en toiture	787	- par rapport aux limites séparatives	0ou3m	-	14. Hauteur maximale des constructions	-	6.80	
dont nombre de places en pavés drainants		-	13. Surface ombrières photovoltaïques	-	3. Places de stationnement :			15. Type de toiture	SP	mono pan	
2. Surface du parking couvert	Aire de circulation des PL incluse	-	14. Surface terrain initial	9509	- voiture	SP	120	16. Hauteur, nombre et emplacement de mâts dits drapeaux	-	-	
3. Surface du parking non couvert (enrobée)	Aire de circulation des PL incluse	4103	15. Emprise au sol	2 384	- vélo (le cas échéant)	10	10	17. Zone PGRI et/ou PPRI	-	-	
4. Surface de l'aire de circulation du camion	(le cas échéant)	-	16. Surface totale des enseignes	8.00	3.1 Limitations	1658	733	18. Zone PLU	1AUX	-	
(uniquement pour les projets dans la région administrative de l'île de France)			17. Surface de la façade commerciale	661	- loi Alur	-	-	19. Zone SCOT	-	-	
5. Surface de places de stationnement et voirie DRAINANT		1553	SURFACE DE VENTE REGLEMENTAIRE	1 507	- loi SRU	-	-	20. Volume déblais	-	2040 m³	
6. Surface de places de stationnement et voirie ENROBEE		-	SURFACE DE PLANCHER (article R*112-2 du Code de l'urbanisme) (surface taxable)	2211	- autres	-	-	21. Volume remblais	-	0 m³	
7. Surfaces ARTIFICIALISEES	AVANT projet	9475	SURFACE DE VENTE LIDL MUR A MUR	1 439	4. Emprise au sol maximale CES : % du terrain	60%	25%	Présence de tourne à gauche (axe principale)	Oui	Non	
8. Surfaces PERMEABLES	APRÈS projet	6834			5. Toiture : pente	-	5°	En entrée	☒	☐	
9. Surfaces APRES projet	APRÈS projet	9509			6. Zone constructible	-	-	En sortie	☒	☐	
10. Surfaces APRES projet		4503			7. Ratio volume bâtiment réalisable	-	-				
11. Surface rampe de quai béton		95									





MAGASIN :
TALANGE
Zone de la Ponte

DR :
LIDL SNC
Z.A. de la Planchette
MONTOTY-FLANVILLE 57465

DESIGNATION :
Plan Installation Chantier

TYPE MAGASIN:
T14FR

Type de Surface	Désignation	nombre ou m²
1. Nombre de places de parking		120
	dont nombre de places PMR	3
	dont nombre de places famille	3
	dont nombre de places véhicule électrique	6
	dont nombre de places pré-équipées élec	18
	dont nombre de places sous ombrières	-
	dont nombre de places en enrobée	120
2. Surface du parking couvert	Aire de circulation des PL incluse	-
3. Surface du parking non couvert (enrobée)	Aire de circulation des PL incluse	4103
4. Surface de l'aire de circulation du camion	(le cas échéant)	-
5. Surface de places de stationnement et voirie DRAINANT	(uniquement pour les projets dans la région administrative de l'Île de France)	1553
6. Surface de places de stationnement et voirie ENROBÉE		-
7. Surfaces ARTIFICIALISÉES	AVANT projet	9475
	APRÈS projet	6834
8. Surfaces PERMEABLES	AVANT projet	9509
	APRÈS projet	4503
9. Surface rampe de quai béton		95

Type de Surface	m²
10. Surface totale des espaces verts	2792
dont Surface effective des EV	4225
11. Surface totale des VRD	3916
dont Surface VRD stationnement	4545
dont Surface Aires de stationnement (voir le calcul loi ALUR PC20)	-
12. Surface photovoltaïque en toiture	787
13. Surface ombrières photovoltaïques	-
14. Surface terrain initial	9509
15. Emprise au sol	2 384
16. Surface totale des enseignes	8.00
17. Surface de la façade commerciale	661
SURFACE DE VENTE REGLEMENTAIRE	1 507
SURFACE DE PLANCHER (article R*112-2 du Code de l'urbanisme) (surface taxable)	2211
SURFACE DE VENTE LIDL MUR A MUR	1 439
SURFACE D'ENTREPOT/RESERVES	545

Eléments relatifs au PLU	PLU	Projet
1. Espaces plantés : - % d'espaces verts - % d'espaces libres plantés - nombre d'arbres	SP SP SP	27% - 41
2. Implantation des constructions : - par rapport aux voies - par rapport aux limites séparatives	6m 0ou3m	19m -
3. Places de stationnement : - voiture - vélo (le cas échéant)	SP 10	120 10
3.1 Limitations - loi ALUR - loi SRU - autres	1658 - -	733 - -
4. Emprise au sol maximale CES : % du terrain	60% -	25% 5°
5. Toiture : pente	-	-
6. Zone constructible	-	-
7. Ratio volume bâtiment réalisable	-	-
8. Clôtures	-	Néant
9. Bassin de rétention	-	81,5m³
10. Couleurs imposées (RAL)	-	-
11. Surface parement de façade	-	-
12. Surface panneaux composites	-	383m²
13. Surface autre revêtement	-	122m²
14. Hauteur maximale des constructions	14	6.80
15. Type de toiture	SP	mono pan
16. Hauteur, nombre et emplacement de mâts dits drapeaux	-	-
17. Zone PGRI et/ou PPRI	-	-
18. Zone PLU	1AUX	-
19. Zone SCOT	-	-
20. Volume déblais	-	2040 m³
21. Volume remblais	-	0 m³
Présence de tourne à gauche (axe principale) En entrée En sortie	Oui ☒ ☐	Non ☐ ☐

PHASE
APD

DATE
19/09/2025

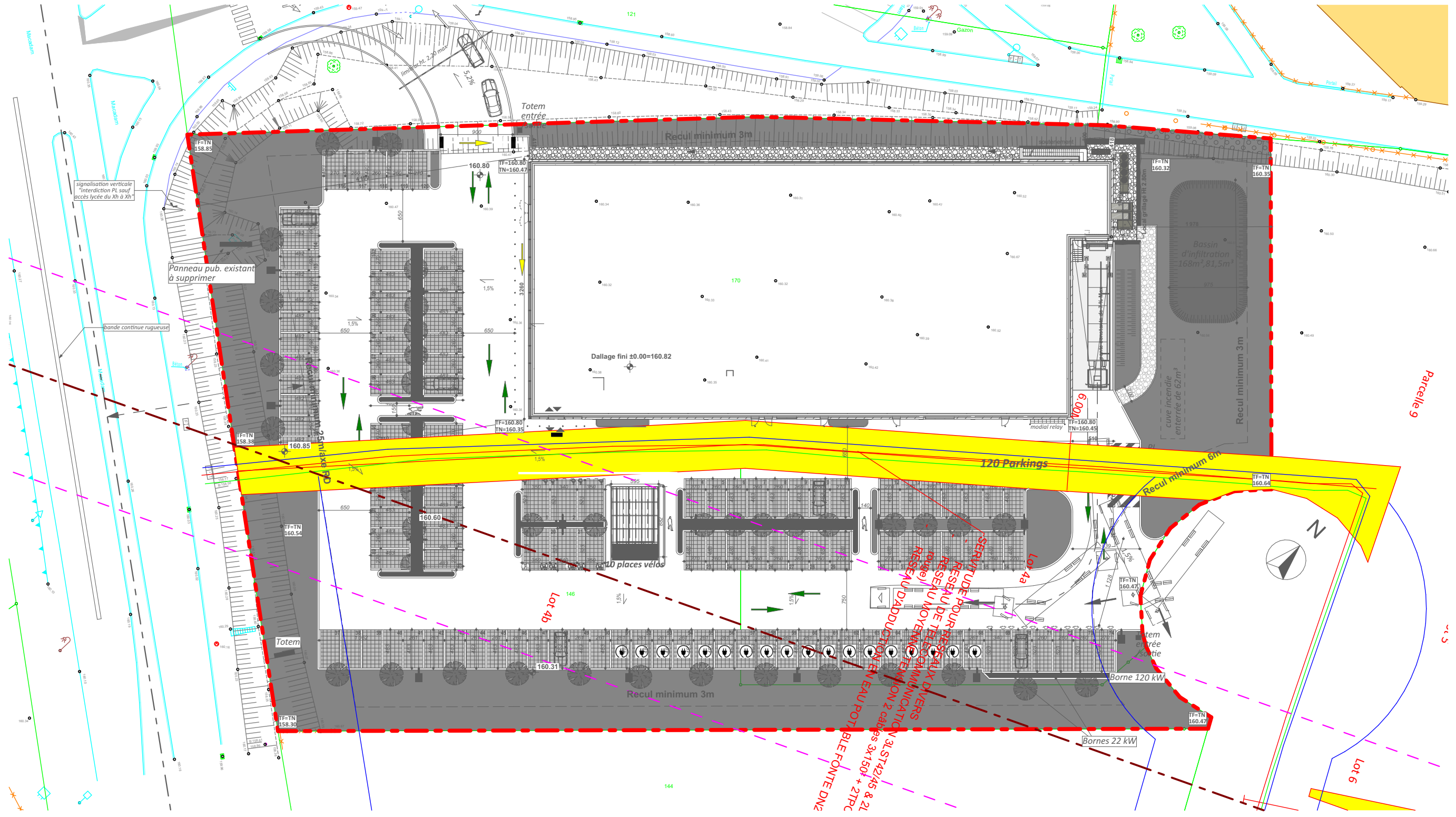
ECHELLE :
1:500

N° PLAN
ind15

INDICE

ARCHITECTE :
CODIM EST

Zone de la Ponte
57525 TALANGE
Tél 03.87.50.71.64
codimest@r2codim.fr



MAGASIN :
TALANGE
Zone de la Ponte

DR :
LIDL SNC
Z.A. de la Planchette
MONTOTY-FLANVILLE 57465

DESIGNATION :
Plan servitude

TYPE MAGASIN:
T14FR

Type de Surface	Désignation	nombre ou m²
1. Nombre de places de parking		120
	dont nombre de places PMR	3
	dont nombre de places famille	3
	dont nombre de places véhicule électrique	6
	dont nombre de places pré-équipées élec	18
	dont nombre de places sous ombrières	-
	dont nombre de places en enrobée	120
2. Surface du parking couvert	Aire de circulation des PL incluse	-
3. Surface du parking non couvert (enrobée)	Aire de circulation des PL incluse	4103
4. Surface de l'aire de circulation du camion	(le cas échéant)	-
5. Surface de places de stationnement et voirie DRAINANT	(uniquement pour les projets dans la région administrative de l'île de France)	1553
6. Surface de places de stationnement et voirie ENROBEE		-
7. Surfaces ARTIFICIALISEES	AVANT projet	9475
	APRÈS projet	6834
8. Surfaces PERMEABLES	AVANT projet	9509
	APRÈS projet	4503
9. Surface rampe de quai béton		95

Type de Surface	m²	Eléments relatifs au PLU
10. Surface totale des espaces verts	2792	1. Espaces plantés : - % d'espaces verts - % d'espaces libres plantés - nombre d'arbres
11. Surface totale des VRD	4225	2. Implantation des constructions : - par rapport aux voies - par rapport aux limites séparatives
12. Surface photovoltaïque en toiture	787	3. Places de stationnement : - voiture - vélo (le cas échéant)
13. Surface ombrières photovoltaïques	9509	3.1 Limitations - loi ALur - loi SRU - autres
14. Surface terrain initial	2 384	4. Emprise au sol maximale CES : % du terrain
15. Emprise au sol	8.00	5. Toiture : pente
16. Surface totale des enseignes	661	6. Zone constructible
17. Surface de la façade commerciale	1 507	7. Ratio volume bâtiment réalisable
SURFACE DE VENTE REGLEMENTAIRE	2211	
SURFACE DE PLANCHER (article R*112-2 du Code de l'urbanisme) (surface taxable)	1 439	
SURFACE DE VENTE LIDL MUR A MUR	545	
SURFACE D'ENTREPOT/RESERVES		

PLU	Projet	Eléments relatifs au PLU	PLU	Projet
SP	27%	8. Clôtures	-	Néant
SP	-	9. Bassin de rétention	-	81,5m³
SP	41	10. Couleurs imposées (RAL)	-	-
6m	19m	11. Surface parement de façade	-	-
0ou3m	-	12. Surface panneaux composites	-	383m²
-	-	13. Surface autre revêtement	-	122m²
-	-	14. Hauteur maximale des constructions	14	6.80
-	-	15. Type de toiture	SP	mono pan
-	-	16. Hauteur, nombre et emplacement de mâts dits drapeaux	-	-
-	-	17. Zone PGRI et/ou PPRI	-	-
-	-	18. Zone PLU	1AUX	-
-	-	19. Zone SCOT	-	-
-	-	20. Volume déblais	-	2040 m³
-	-	21. Volume remblais	-	0 m³
-	-	Présence de tour à gauche (axe principale) En entrée En sortie	Oui	Non

PHASE
APD

DATE
19/09/2025

ECHELLE :
1:500

N° PLAN
ind15

INDICE

ARCHITECTE :
CODIM EST

Zone de la Ponte
57525 TALANGE
Tél 03.87.50.71.64
codimnest@r2lcodim.fr